

Lausanne, avril 2010

Monsieur le Président du Grand Conseil,  
Mesdames et Messieurs les Députés,

Faisant suite aux publications sur l'enseignement obligatoire que le DFJC vous propose annuellement depuis 2005, je vous adresse le document qui vous présente la mise à jour des indicateurs déjà publiés dans le passé sur la base des données disponibles les plus récentes. Ce document est complété par des indicateurs nouveaux, lesquels étoffent cette forme de rendre compte sur l'école vaudoise de façon à permettre d'approfondir encore son analyse.

Ce rendre compte sur le fonctionnement et les performances de cet important système ne répond pas seulement aux exigences de la Loi scolaire. Il est surtout représentatif de la volonté du DFJC de fournir, par cette publication entre autres, des informations pertinentes et fiables sur l'enseignement obligatoire, d'abord au monde politique, ensuite à toutes les personnes intéressées par la formation de base dispensée dans les établissements publics de notre canton.

Cette année, en reprenant la logique de plus en plus appliquée dans ce domaine aux plans national et international, j'ai choisi de regrouper les informations qui vous sont présentées selon les trois catégories suivantes :

1. Contraintes extérieures (contexte et inputs).
2. Organisation et fonctionnement du système (processus).
3. Résultats et effets du système (outputs et outcomes).

Outre les indicateurs figurant dans les éditions précédentes de ce recueil, le présent document contient quelques indicateurs supplémentaires sur les régions scolaires et leurs effectifs, les effectifs des classes et les prestations de classes de développement. Il est complété également par un indicateur relatif aux épreuves cantonales de référence (ECR) et un indicateur portant sur l'âge moyen des élèves par filière du secondaire.

Comme pour les années précédentes, je relève que la moyenne cantonale publiée pour tous les indicateurs cache de grandes variations – parfois même très fortes – entre les régions, les établissements ou les communes considérés.

## AVANT-PROPOS

---

Alors que l'école vaudoise va vivre prochainement des moments déterminants pour son avenir, je souhaite que le présent recueil puisse contribuer à éclairer efficacement les travaux et réflexions en cours.

Je vous adresse, Monsieur le Président du Grand Conseil, Mesdames et Messieurs les Députés, l'expression de mes sentiments distingués.



Anne-Catherine LYON

Conseillère d'Etat,  
Cheffe du Département  
de la formation, de la jeunesse  
et de la culture

# TABLE DES MATIÈRES

---

ORGANISATION DE LA PUBLICATION	5
<b>1. CONTRAINTES EXTÉRIEURES</b>	<b>6</b>
1.1 Carte des régions scolaires DGEO : état dès le 1 <sup>er</sup> novembre 2009	6
1.2 Nombre d'élèves DGEO par région scolaire : évolution depuis 2006	8
1.3 Nombre et types d'établissements scolaires : évolution depuis 2001	9
1.4 Pourcentage d'élèves scolarisés dans le privé : évolution depuis 2000 et point de référence pour 1990	10
1.5 Effectifs d'élèves par cycle ou voie (y. c. Développement) : évolution depuis 2000	11
1.6 Répartition des élèves selon la langue maternelle, tous cycles confondus : évolution depuis 2000	12
Synthèse des contraintes extérieures	13
<b>2. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT</b>	<b>14</b>
2.1 Taille moyenne des classes de l'enseignement régulier primaire : évolution depuis 2000	14
2.2 Taille moyenne des classes de l'enseignement régulier secondaire : évolution depuis 2000	15
2.3 Pourcentage de classes très hétérogènes (nationalité ou langue) par cycle/voie et année scolaire, évolution depuis 2000	16
2.4 Taux de redoublement au CYP1 et au CYP2, évolution depuis 1999	17
2.5 Taux de redoublement de la 5 <sup>e</sup> à la 9 <sup>e</sup> année, évolution depuis 2000	18
2.6 Age moyen des élèves des degrés secondaires, par degré et filière, année scolaire 2009-2010	20
2.7 Pourcentage des élèves par voie en 7 <sup>e</sup> année, évolution depuis 2000	21
2.8 Décisions d'orientation : taux de désaccords des parents, évolution depuis 2003	22
2.9 Pourcentage d'élèves allophones par voie en 7 <sup>e</sup> année, évolution depuis 2000	23
2.10 Taux de réorientations en fin de 7 <sup>e</sup> année, évolution depuis 2000	24
2.11 Distribution des points obtenus aux épreuves cantonales de référence de 8 <sup>e</sup> année en mathématiques, par filière, printemps 2009	25
2.12 Résultats moyens obtenus par les établissements DGEO aux ECR (2006-2009) en fonction de leur statut socio-économique	27
2.13 Pourcentage de garçons par voie 7-9, évolution depuis 2000	28
2.14 Pourcentage d'élèves allophones en classe régulière et en classe de développement, évolution depuis 2000	29

# TABLE DES MATIÈRES

---

2.15 Répartition des périodes assurées par des enseignants de classes de développement entre élèves des classes D et élèves des classes régulières	30
2.16 Nombre d'élèves bénéficiant de prestations de l'enseignement spécialisé, évolution depuis 2000	31
Synthèse des indicateurs d'organisation et de fonctionnement	32
<b>3. RESULTATS</b>	<b>36</b>
3.1 Pourcentage d'élèves de 9 <sup>e</sup> année ayant plus de 15 ans, évolution depuis 2000	36
3.2 Répartition des élèves de 9 <sup>e</sup> année par filière et par langue maternelle, évolution entre 2007/2008 et 2008/2009	37
3.3 Pourcentage de réussite au certificat de 9 <sup>e</sup> année par voie, évolution depuis 2003	38
3.4 Pourcentage de réussite au certificat de 9 <sup>e</sup> année, par statut linguistique, 2008-2009	39
Synthèse des indicateurs de résultats	40
<b>Méthodologie utilisée</b>	<b>41</b>
<b>Liste des abréviations</b>	<b>42</b>
<b>Schéma - La Formation dans le canton de Vaud</b>	<b>43</b>

---

## ORGANISATION DE LA PUBLICATION

---

Conformément à l'usage croissant dans le domaine des indicateurs, les présentes informations sont regroupées en trois parties principales.

### Contraintes extérieures – Contexte et Intrants (Inputs)

Les contraintes extérieures regroupent les notions de contexte et d'intrants. Par contexte, on entend le cadre global dans lequel doit s'inscrire le système de formation. Le contexte comprend par exemple le niveau socio-économique de la population du canton et le niveau de formation de ses habitants. Les publications du SCRIS couvrant largement ce domaine, les indicateurs présentés dans cette publication n'incluent pas cette dimension.

Les intrants constituent les contraintes directes qui influencent le système scolaire public. Le nombre d'enfants à scolariser est un bon exemple d'un tel indicateur, comme le sont les caractéristiques individuelles des élèves, par exemple leur langue maternelle.

### Organisation et fonctionnement – Processus

À l'inverse du contexte, sur lequel le système scolaire n'a pas prise, les décideurs peuvent définir l'organisation du système scolaire et son fonctionnement. Ce sont des facteurs malléables, qui peuvent être infléchis, voire contrôlés par les acteurs du système scolaire. C'est par exemple le cas de l'organisation des régions scolaires.

Les décisions prises par les équipes enseignantes sur les parcours des élèves sont relatives au fonctionnement du système plutôt qu'à son organisation, de même que le traitement de différents groupes d'élèves. Dans cette publication, la situation des élèves allophones dans notre système scolaire fait l'objet de plusieurs indicateurs. Comme il est de la responsabilité des acteurs du système de fournir à ces élèves des prestations leur permettant de réussir à l'école, ces indicateurs appartiennent à la catégorie des indicateurs de fonctionnement.

### Résultats et effets du système (Outputs et Outcomes)

Les résultats sont les produits directs du système scolaire, par exemple le niveau de compétence ou le taux de réussite à la fin de l'école obligatoire. Les indicateurs portant sur la situation ou les résultats des élèves de 9<sup>e</sup> année sont, sans discussion, des indicateurs de résultats.

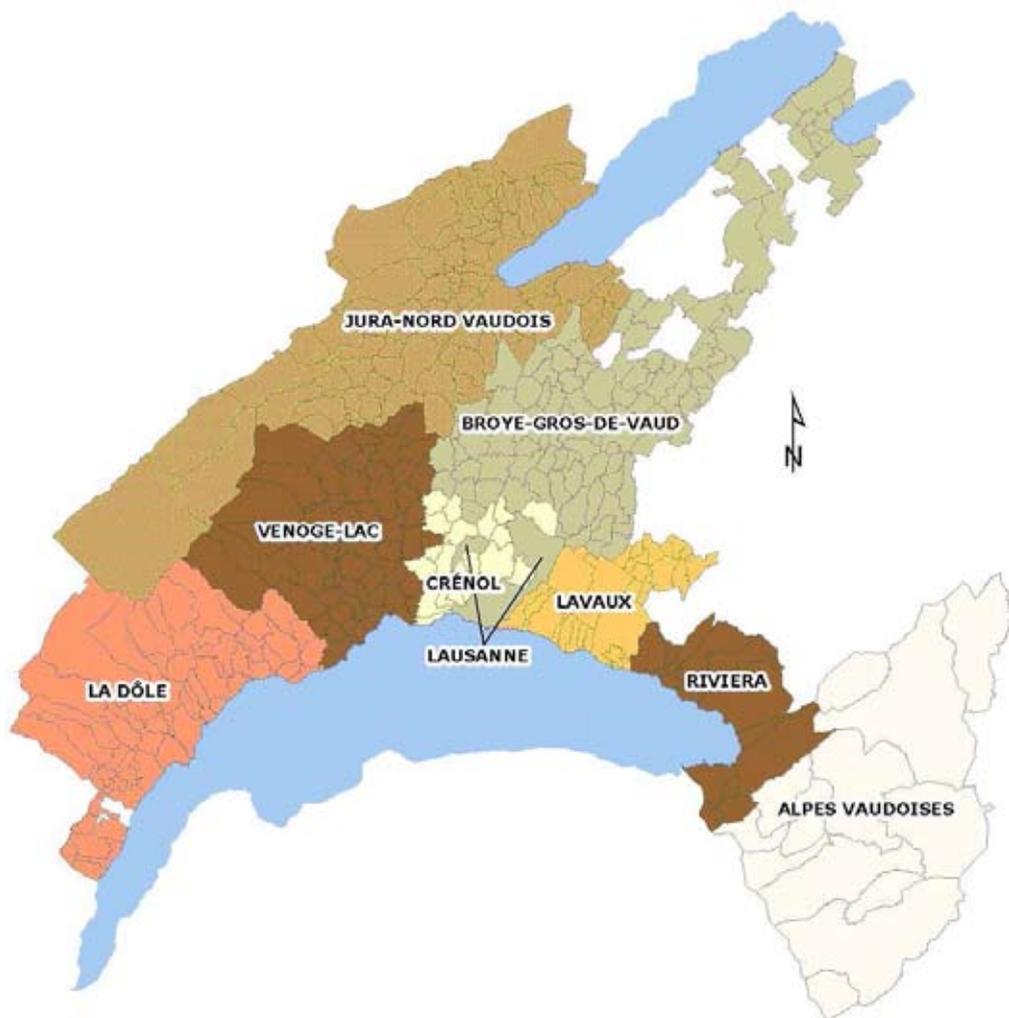
Selon le point de vue adopté, le même indicateur peut être considéré différemment. Par exemple, le taux de redoublement au primaire est un indicateur de fonctionnement si on adopte le point de vue de l'école obligatoire dans son ensemble, mais un résultat si on considère seulement l'école primaire.

Dans cette publication, le point de vue adopté est celui des acteurs directement concernés par les élèves, à savoir les personnels des établissements scolaires. Dès lors, nous ne considérons comme résultats que les indicateurs relatifs à la fin de la scolarité obligatoire, c'est-à-dire la 9<sup>e</sup> année.

# 1. CONTRAINTES EXTÉRIURES

---

## 1.1 Carte des régions scolaires DGEO : état dès le 1<sup>er</sup> novembre 2009



# 1. CONTRAINTES EXTÉRIEURES

---

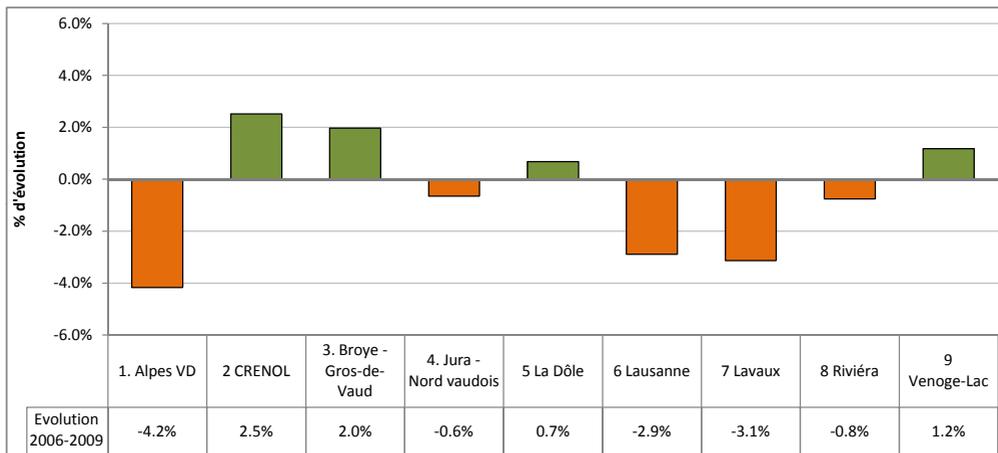
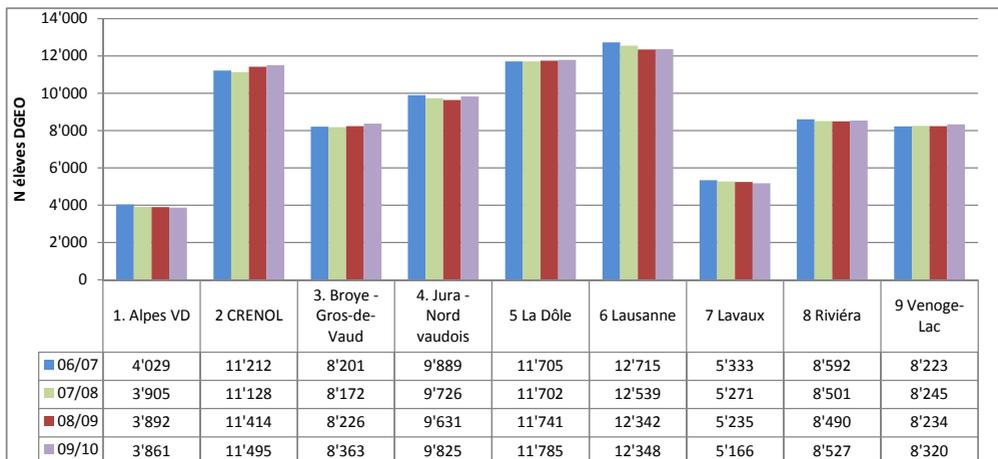
Dans le système scolaire vaudois, les établissements sont regroupés en régions scolaires à des fins de coordination (art. 48 LS). Cette organisation permet de :

- Coordonner au plan régional la mise en œuvre des politiques cantonales en lien avec la formation.
- Gérer en commun certains aspects de l'enveloppe pédagogique, notamment en vue d'atténuer l'impact des fluctuations d'effectifs.
- Collaborer avec les spécialistes de l'Office de psychologie scolaire (PPLS : psychologues, psychomotriciens et logopédistes scolaires).
- Créer des classes spéciales au plan régional, dans certains établissements seulement. Les élèves des autres établissements de la région qui ont des besoins particuliers y suivent l'enseignement (enseignement spécialisé, classes de développement, classes d'accueil).
- Gérer en commun l'accès aux structures MATAS lorsque celles-ci existent dans la région considérée. Assurer la coordination entre ces structures et les établissements pour le suivi des élèves qui les fréquentent.
- Déléguer par région un directeur ou une directrice au sein des instances de consultation ou de participation des services et organes départementaux (par exemple DGEO, SESAF, HEP).

Durant l'automne 2009, les trois régions scolaires de la Broye, de Jura – Gros-de-Vaud et de Jura-Lac se sont réorganisées pour constituer seulement deux régions, lesquelles sont baptisées Broye – Gros-de-Vaud et Jura – Nord vaudois. Ce nouveau découpage, par ailleurs sans effet visible pour le public, correspond mieux que le précédent aux limites des nouveaux districts. De plus, les directeurs étant un peu plus nombreux dans chaque région, ils seront mieux à même d'effectuer les tâches qui leur incombent. La qualité de la coordination régionale s'en trouvera ainsi améliorée.

# 1. CONTRAINTES EXTÉRIEURES

## 1.2 Nombre d'élèves DGEO par région scolaire : évolution depuis 2006



Source : Lagapes O\_Elèves, tableau consolidé

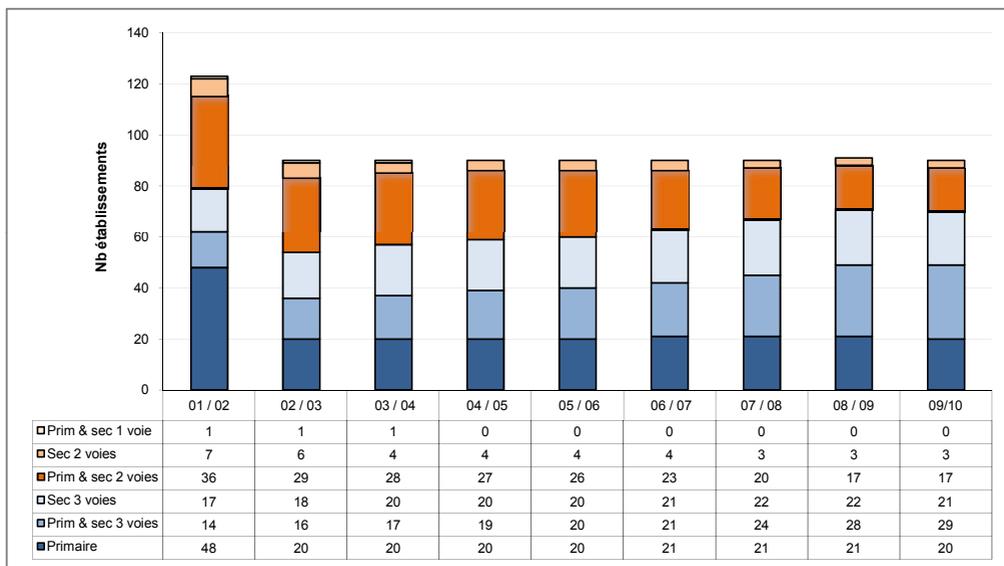
Réf : DGEO

L'évolution des effectifs scolaires par région DGEO montre d'importantes différences entre les régions. Les augmentations, respectivement les diminutions égales ou supérieures à 2.0% sont les suivantes :

Diminution > 2%	Stabilité	Augmentation > 2%
Alpes vaudoises (-4.2%)	Jura – Nord vaudois (-0.6%)	Broye (+2.0%)
Lausanne (-2.9%)	La Dôle (+0.7%)	CRENOL (+2.5%)
Lavaux (-3.1%)	Riviera (-0.7%)	
	Venoge – Lac (+1.2%)	

# 1. CONTRAINTES EXTÉRIEURES

## 1.3 Nombre et types d'établissements scolaires : évolution depuis 2001



Source : DFJC / Lagapes O. élèves

Réf : DCEO

Légende : en bleu, les établissements conformes à l'art. 47 LS ; en orange, ceux qui ne le sont pas.

Les établissements scolaires peuvent être soit primaires – actuellement 20 établissements, soit secondaires – 24 établissements, ou encore primaires et secondaires – 46 établissements.

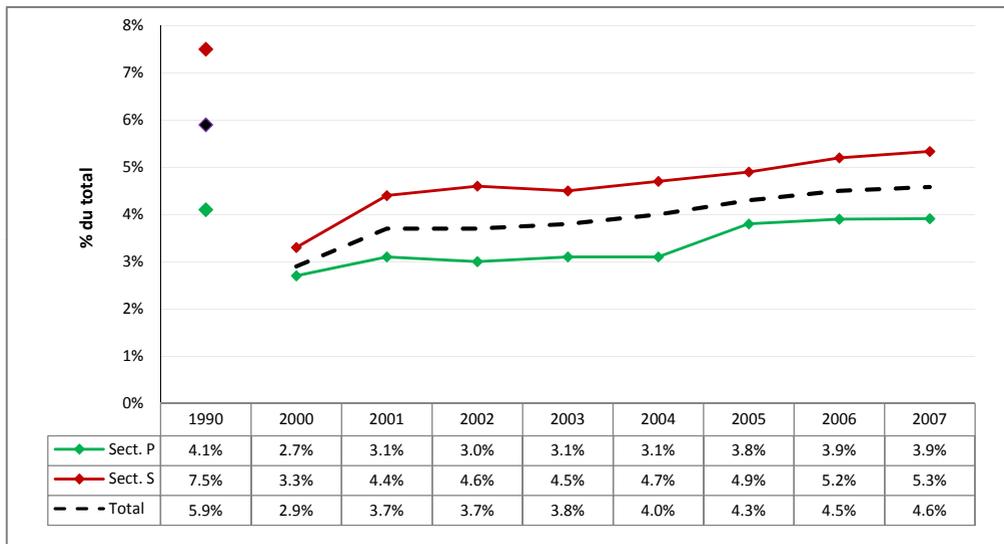
En ce qui concerne le secondaire, l'article 47LS stipule que les établissements secondaires ou primaires et secondaires doivent scolariser les élèves des trois voies : baccalauréat, générale et options. Une telle disposition implique que les élèves habitant la même aire de recrutement sont scolarisés dans le même établissement, quelle que soit la filière qu'ils fréquentent. A ce jour, 50 établissements satisfont les exigences de l'art. 47 contre 19 pour lesquels ce n'est pas le cas. Pour ces derniers, les travaux en vue de la réorganisation sont en cours, en collaboration avec les communes concernées.

Le regroupement des élèves 7-9 est conforme à la volonté exprimée dans la fiche B41 du Plan Directeur Cantonal (PDCn). Cette fiche impose de « regrouper sur un seul site par direction les bâtiments abritant les niveaux 7 à 9 de l'enseignement secondaire ».

La collaboration entre professionnels est certes importante pour le secondaire, mais elle joue également un rôle croissant au primaire. Cependant cette collaboration est beaucoup plus difficile si l'établissement se caractérise par une dispersion importante de ses sites scolaires. A ce jour, l'établissement le plus dispersé compte 21 sites différents. En moyenne, ce sont 10 sites qui sont regroupés au sein d'un établissement.

# 1. CONTRAINTES EXTÉRIEURES

## 1.4 Pourcentage d'élèves scolarisés dans le privé : évolution depuis 2000 et point de référence pour 1990



Source : OFS

Réf : SCRS

Note : Les données de l'année 1990 ont été ajoutées de manière indépendante à celles des neuf dernières années afin d'indiquer l'évolution sur un plus long terme.

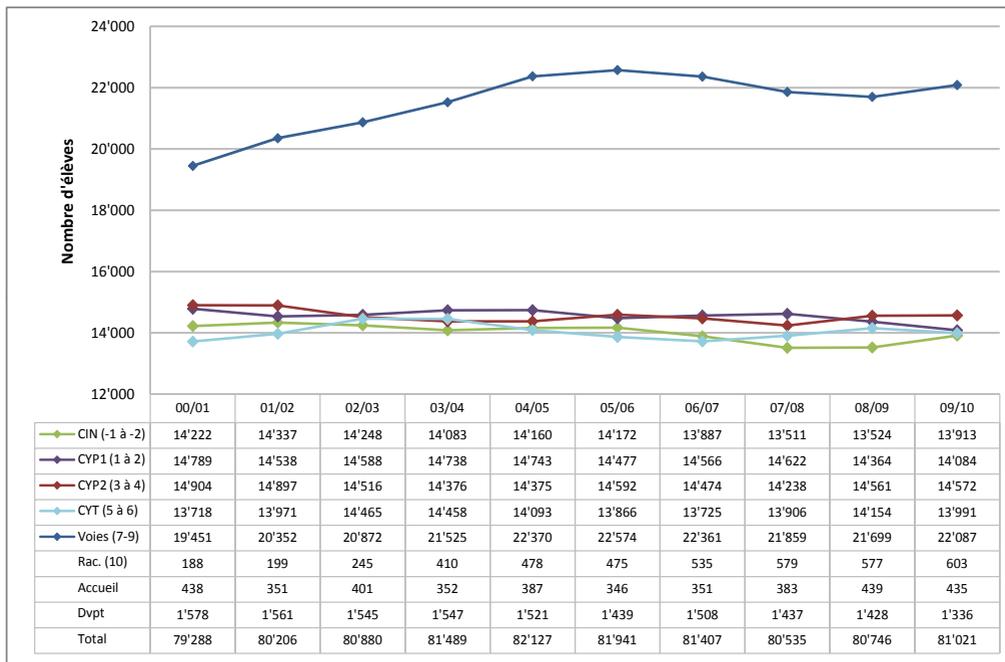
Après une augmentation régulière de 2003 à 2006, le pourcentage d'élèves scolarisés dans le privé semble se stabiliser en 2007 pour les degrés primaires, mais continue son augmentation dans les degrés secondaires.

Pour la scolarité de leur enfant, les parents ont le choix entre trois possibilités :

1. Etablissement scolaire public.
2. Etablissement scolaire privé.
3. Scolarité à domicile (65 élèves, issus de 48 familles à la fin de l'année 2009).

# 1. CONTRAINTES EXTÉRIEURES

## 1.5 Effectifs d'élèves par cycle ou voie (y. c. Développement) : évolution depuis 2000



Source : DFI/Recensement scolaire 150, DFJ C / Lagapes O\_Elèves (pour 09/10)

Réf : SCRIS, DGEO

Note : Pour des raisons d'échelle, les élèves du RACC, des classes d'accueil, des classes de développement et le nombre total d'élèves figurent dans la table de données, mais pas dans le graphique.

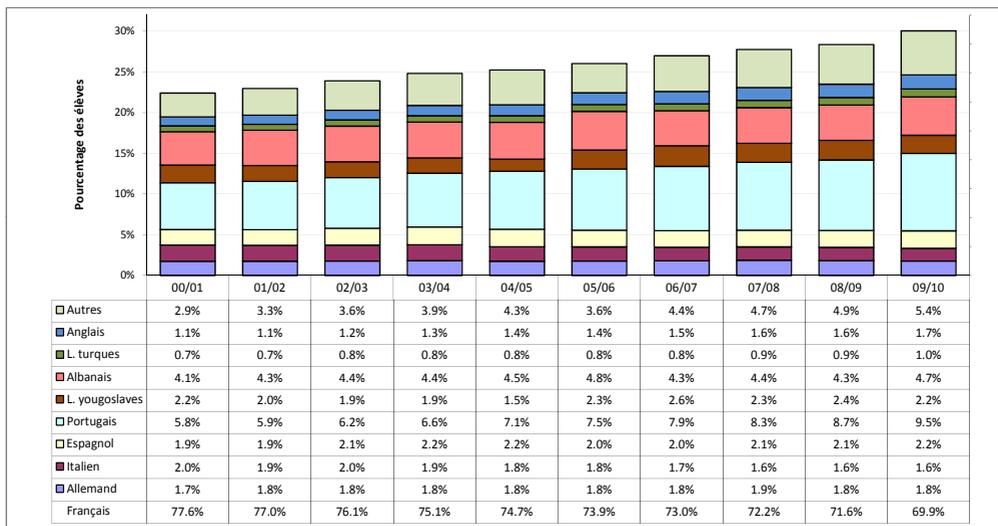
Les effectifs constatés en 2009/2010 montrent une augmentation globale de 367 élèves par rapport à l'année précédente. Celle-ci est nettement plus faible que celle attendue compte tenu de l'augmentation de la population du canton constatée durant l'année civile précédente (+ 16'000 résidents). Le taux de population scolarisée passe ainsi de 12.8% à 11.9%, en comptant les élèves fréquentant l'enseignement spécialisé.

Le nombre d'élèves scolarisés dans des classes de développement diminue régulièrement depuis 2006/2007 ; il est maintenant d'environ 1'300 élèves.

La fréquentation des classes de raccordement continue à augmenter régulièrement, dépassant cette année, et pour la première fois, l'effectif de 600 élèves. La création, en fin de première année du gymnase, d'une passerelle de l'école de culture générale et de commerce vers la voie maturité, pourrait faire diminuer le nombre d'élèves du Raccordement II dès l'année prochaine.

# 1. CONTRAINTES EXTÉRIEURES

## 1.6 Répartition des élèves selon la langue maternelle, tous cycles confondus : évolution depuis 2000



Source : DFIRE/Recensement scolaire 150, DFJC/Lagapes O\_URSP (pour 09/10)

Réf : SCRIS, DGEO

La diminution constatée depuis le début de la décennie du pourcentage d'élèves francophones dans les classes est due en grande partie à l'augmentation du pourcentage d'élèves de langue maternelle portugaise ou d'autres langues, incluant les langues africaines et asiatiques. Le pourcentage d'élèves albanophones est également important, mais stable depuis 2000/2001.

Dans le canton de Vaud, 30% des élèves sont de langue maternelle étrangère. La proportion de ces élèves est cependant très inégale d'un établissement scolaire à l'autre. En effet, elle peut varier d'environ 10% à plus de 60%.

# 1. CONTRAINTES EXTÉRIEURES

---

## Synthèse des contraintes extérieures

### Démographie scolaire et disparités régionales

Comme le montre l'indicateur 1.5, le nombre d'élèves scolarisés dans l'enseignement obligatoire a légèrement augmenté en 2009-2010 et ce pour la deuxième année consécutive.

Selon un rapport du SCRIS publié en 2007, les effectifs de la scolarité obligatoire augmenteront dès 2010 d'environ 400 élèves par année ; dès 2015, cette augmentation devrait s'accroître avec environ 700 élèves supplémentaires par année. Elle sera due en partie à une augmentation de la natalité, constatée depuis quelques années dans le canton. Les démographes observent également un solde migratoire positif, largement dû aux accords de libre circulation des personnes et à la conjoncture économique favorable du canton en comparaison avec d'autres cantons ou pays.

L'augmentation démographique constatée dans l'ensemble du canton cache en fait des disparités régionales importantes. Selon le SCRIS, dans les prochaines années, la population devrait augmenter notablement dans tout le canton, à l'exception des Alpes vaudoises et de la Vallée de Joux, en raison de la vocation saisonnière (Alpes vaudoises) ou frontalière (Vallée de Joux) des emplois locaux. On peut dès lors imaginer que les populations scolaires de Lausanne et du Lavaux cesseront de diminuer et que les régions dont les effectifs sont actuellement stables verront ceux-ci augmenter (Dôle, Jura – Nord vaudois, Riviera et Venoge-Lac).

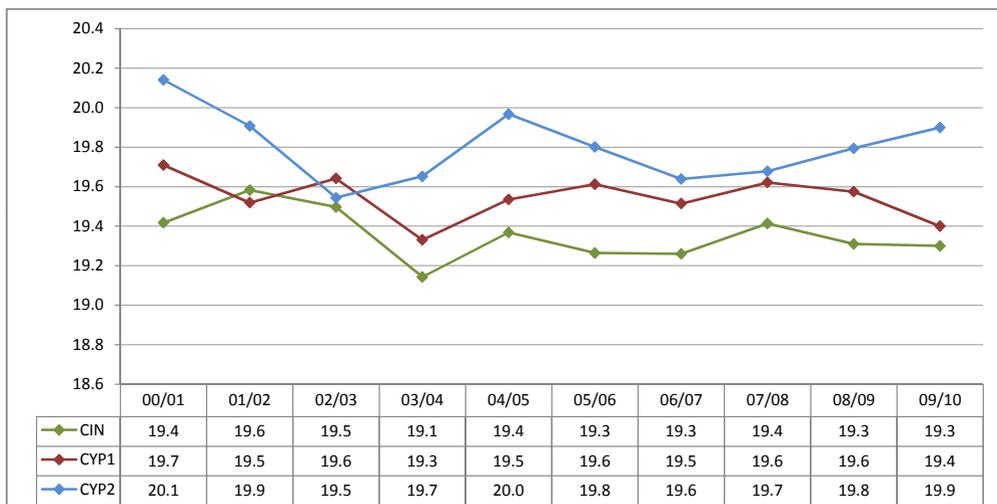
L'immigration observée depuis quelques années est constituée pour une large part de très jeunes adultes sans enfant (étudiants) ou de personnes hautement qualifiées, plutôt aisées, qui scolarisent volontiers leurs enfants dans les écoles privées internationales. Pour cette raison, l'augmentation de la population scolaire décrite dans l'indicateur est très faible par rapport à l'augmentation de la population résidente totale du canton de Vaud.

Le solde migratoire positif du canton de Vaud se reflète également dans l'augmentation régulière du pourcentage d'élèves allophones scolarisés dans l'enseignement obligatoire. Pour cette année scolaire, ce sont environ 30% des élèves qui ne sont pas de langue maternelle française. Les langues étrangères actuellement les plus parlées parmi les élèves du canton sont le portugais (9.5%, en augmentation cette année) et l'albanais (4.7%, en augmentation cette année), suivis par les langues de l'ex-Yougoslavie (2.2%, en diminution depuis 2006/2007). On peut également relever que la proportion d'élèves de langues « autres » augmentent depuis quelques années, et représentent 5.4% en 2009/2010, contre 2.9% seulement en 2000/2001. Cette augmentation peut être le signe d'une diversification des langues étrangères parlées dans notre canton. Un relevé un peu plus détaillé de ces langues montre une grande proportion d'élèves parlant arabe, les langues slaves, le tamil, le néerlandais, ainsi que les langues africaines.

1. SCRIS (2007). *Perspectives Scolaires. Évolution Estimée de la Démographie Scolaire, Vaud, 2007-2030*. Rapport technique.

## 2. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

### 2.1 Taille moyenne des classes de l'enseignement régulier primaire : évolution depuis 2000



Source : DFIRE/Recensement scolaire 150, DFJ C / Lagapes O\_Elèves (pour 09/10)

Réf : SCRIS, DGEO

Le règlement de la Loi scolaire (articles 164 et 165) prescrit des effectifs de 18 à 20 élèves (maximum 22 à l'ouverture d'une classe) pour le cycle initial, les degrés primaires et le cycle de transition. Concernant les effectifs de VSG et VSB, il prescrit une fourchette de 22 à 24 élèves (maximum 26), alors que pour les classes de VSO, ces effectifs devraient osciller entre 14 et 16 élèves (max 18).

On peut considérer que les effectifs limités prévus du CIN au CYT sont liés au jeune âge des élèves, puis à l'enjeu particulier que représente le cycle de transition, et à la charge de travail que l'enseignant doit assumer lors du processus d'orientation en 6<sup>e</sup> année. Pour les degrés 7-9, le législateur a postulé que les élèves fréquentant la VSG et la VSB pourraient être groupés en classes plus nombreuses, mais qu'il convenait de préserver un effectif de classe faible dans le cas de la VSO, de manière à faciliter le suivi des élèves par leurs enseignants.

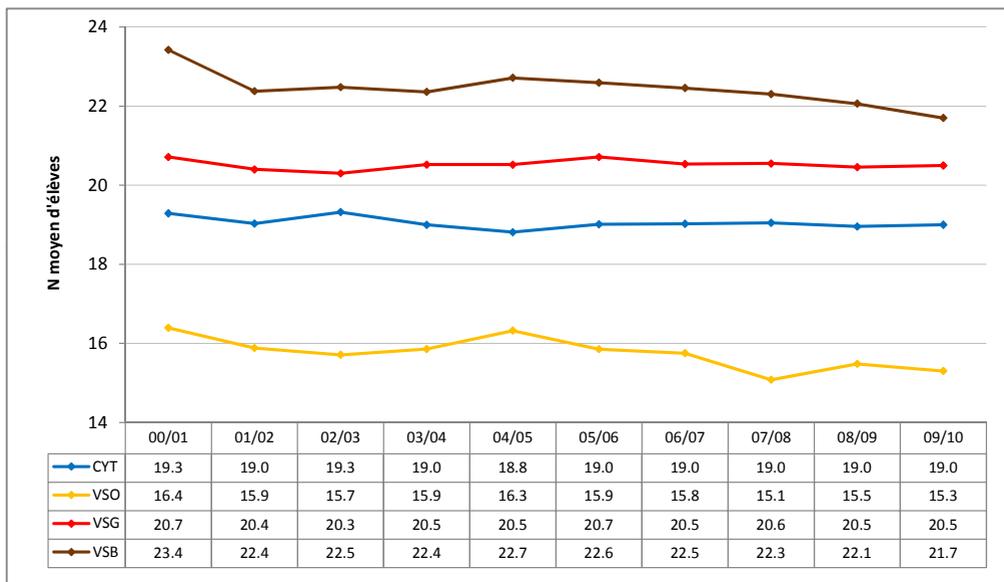
Les effectifs moyens des classes CIN et CYP ont passablement varié entre 2000/2001 et 2003/2004, période de généralisation d'EVM, mais aussi de mise en place de l'enveloppe pédagogique (dès 2002/2003). Par ailleurs, on constate systématiquement que les effectifs de classes sont d'autant plus bas que les élèves sont jeunes.

En Suisse, l'effectif moyen des classes du primaire était de 19.4 élèves en 2007/2008, valeur légèrement inférieure à celle du canton de Vaud qui est de 19.6.

Les comparaisons internationales sont très difficiles, en raison des différences importantes entre systèmes scolaires. Pour cette raison, nous y avons renoncé pour cet indicateur, comme pour le suivant.

## 2. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

### 2.2 Taille moyenne des classes de l'enseignement régulier secondaire : évolution depuis 2000



Source : DFIRE/Recensement scolaire 150, DFJ C / Lagapes O. Elèves (pour 09/10)

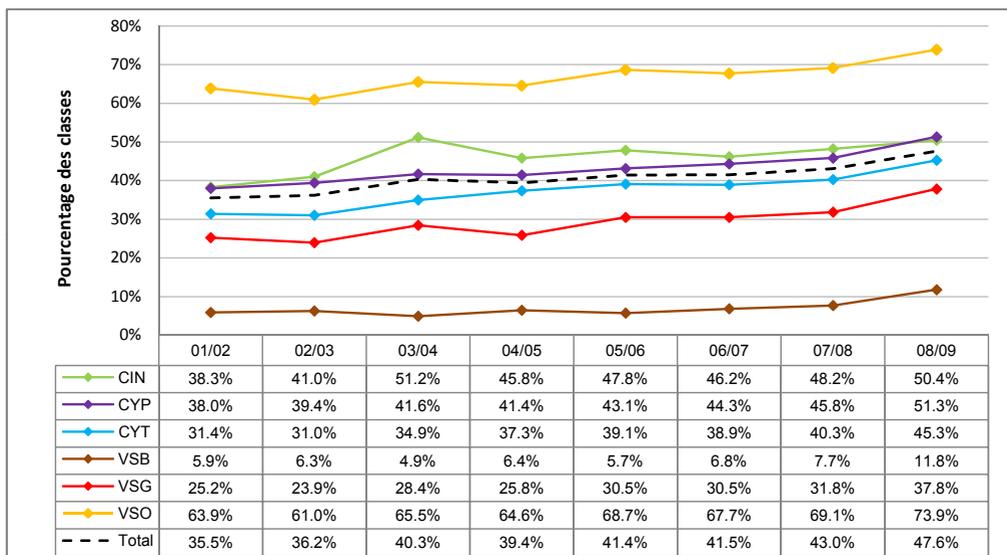
Réf: SCRIS, DGEO

On peut constater une très grande stabilité des effectifs moyens, à l'exception peut-être de ceux des classes VSO. La hausse constatée en 2004/2005 en VSB et VSO correspond aux mesures d'économie demandées aux établissements scolaires. Cette augmentation montre que si dans un premier temps, les ajustements ont été effectués principalement sur les effectifs de classes, les établissements ont ensuite pris d'autres mesures d'économie, de manière à diminuer les effectifs des classes VSO.

La moyenne suisse pour l'effectif des classes secondaires était de 18.9 en 2007/2008, extrêmement proche du 19.0 du canton de Vaud (CYT et 7-9 confondus).

## 2. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

### 2.3 Pourcentage de classes très hétérogènes (nationalité ou langue) par cycle/voie et année scolaire, évolution depuis 2000



Source : DFIRE / Recensement scolaire 180, DFIN

Réf: SCRIS, DGE0

Au plan suisse, une classe est considérée comme très hétérogène, au niveau de la langue ou de la nationalité, quand elle comprend plus d'un tiers d'élèves allophones et/ou étrangers.

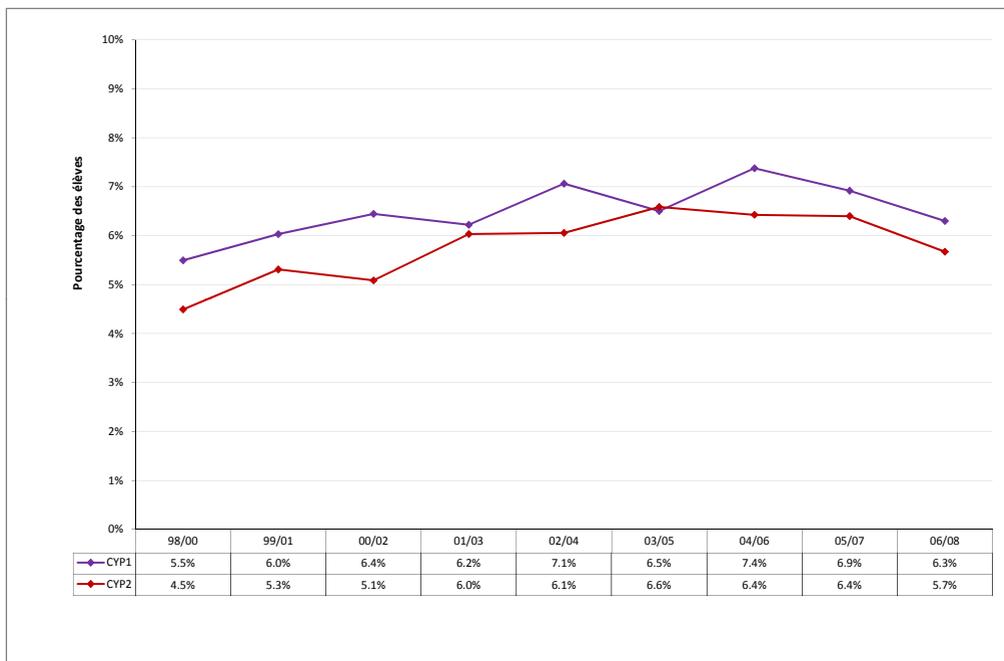
On constate une augmentation du pourcentage de classes très hétérogènes depuis le début de la décennie, parallèle à l'augmentation globale du pourcentage d'élèves allophones (cf. indicateur 1.6). Pour l'année scolaire 2008/2009, le pourcentage global de classes très hétérogènes a atteint la valeur de 47% dans notre canton. Un rapport de la CSRE<sup>2</sup> relève que « Ce constat indique (...) que la concentration de la population étrangère dans certains quartiers urbains ou des communes périphériques s'est poursuivie (...) ». Ceci semble pouvoir s'appliquer au canton de Vaud, où les plus grands pourcentages d'élèves allophones concernent les établissements de Lausanne et de sa couronne, et des principales villes du canton.

Pour le CIN, le CYP et le CYT, les élèves n'étant pas répartis en filières, le pourcentage de classes très hétérogènes est toujours proche de la moyenne globale. En revanche, au-delà, on constate que le pourcentage de classes très hétérogènes varie notablement en fonction de la filière. En VSB, on observe peu de classes très hétérogènes, alors que celles-ci sont fréquentes en VSO. La VSG présente une situation intermédiaire. Cet indicateur montre un lien entre la langue ou la nationalité des élèves et la filière vers laquelle ils sont orientés. Ce constat est confirmé par l'indicateur 2.9, qui présente le pourcentage d'élèves allophones par voie 7-9.

2. Centre Suisse de Coordination pour la Recherche en Education (2010). *L'Éducation en Suisse. Rapport 2010*. Berne : CDIP, p.94

## 2. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

### 2.4 Taux de redoublement<sup>3</sup> au CYP1 et au CYP2 : évolution depuis 1999



Source : DFIRE / Recensement scolaire 180

Réf : SCRIS, DGE0

Note : Un cycle (CYP1 ou CYP2) comprend deux années scolaires. Les années mentionnées sur le graphique correspondent donc à un cycle de 2 ans. Les élèves ne peuvent pas redoubler la première année du cycle. A titre d'illustration, les élèves de volée CYP1, année 04/06, ont effectué leur 1<sup>ère</sup> année en 2004-05 puis leur 2<sup>e</sup> année en 2005-06. S'ils sont été maintenus dans le cycle, ils ont effectué la 3<sup>e</sup> année en 2006-07.

Après une augmentation des redoublements claire, bien qu'irrégulière, entre 2000 et 2006, les taux ont stagné (CYP2) ou diminué (CYP1) en 2007, et ont diminué tous deux en 2008.

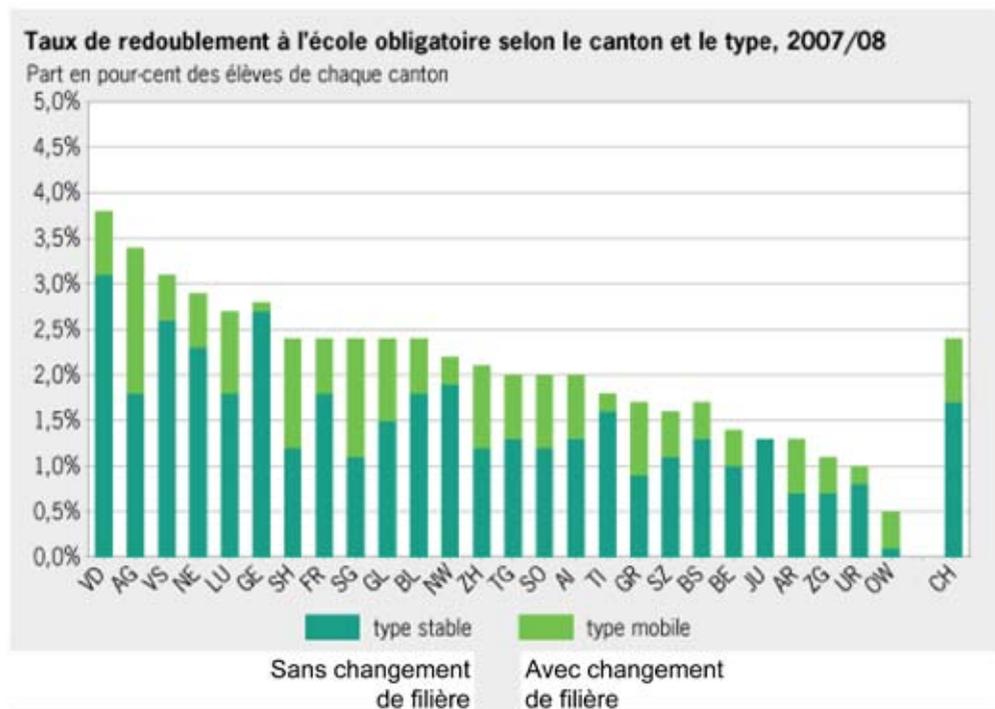
Pour le CYP1, il est plausible d'envisager que la hausse constatée particulièrement en 2006 soit liée à l'introduction d'une exigence spécifique quant au niveau de lecture à atteindre pour être promu au CYP2 (Art 18 RLS, al.2). Ce niveau est mesuré par une ECR de lecture-écriture qui fournit un standard commun pour l'apprécier. En 2007 et 2008, on constate probablement l'effet des mesures d'appui ou de pédagogie compensatoire, prévues dans le même article du règlement, pour assurer la réussite des élèves ayant quelques difficultés en lecture.

En 2008, pour la première fois, on constate une nette baisse des taux de redoublement aussi au CYP2. On peut émettre l'hypothèse que cette baisse est due indirectement à cette explicitation des conditions de promotion du CYP1 au CYP2. Effectivement, les élèves, ayant un meilleur niveau de lecture à l'entrée au CYP2 grâce notamment aux mesures d'appui, seraient mieux armés pour suivre sans difficulté majeure l'enseignement du cycle suivant.

3. Le terme de redoublement est habituellement utilisé uniquement pour les degrés 7-9. Néanmoins, pour cette publication et par souci de simplification, nous utiliserons ce seul terme aussi bien pour les cycles primaires que pour le cycle de transition et les degrés secondaires.

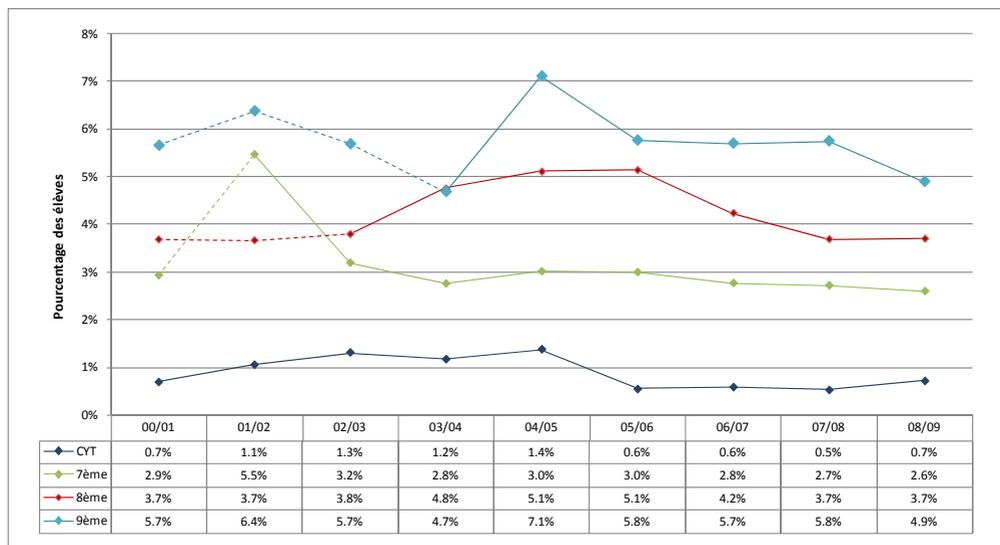
## 2. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

Les comparaisons intercantionales montrent que, bien que le taux de redoublement des élèves ait plutôt tendance à diminuer, surtout au primaire, le canton de Vaud reste encore le canton dans lequel cette mesure est la plus utilisée. Le canton de Vaud se situe bien au-dessus de tous les autres pour le redoublement primaire. S'agissant du redoublement secondaire, Vaud ne présente pas les pourcentages les plus élevés, mais se trouve quand même bien au-dessus de la moyenne suisse.



## 2. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

### 2.5 Taux de redoublement de la 5<sup>e</sup> à la 9<sup>e</sup> année : évolution depuis 2000



Source : DFIRe / Recensement scolaire 180, DFJC / Lagapes O. URSP (pour 08/09)

Réf : acris, dge

Note : Pour le CYT, les pourcentages de redoublements ont été calculés sur deux ans. Pour les degrés 7 à 9, nous avons calculé, par volée, les pourcentages de redoublements sans réorientation. Les parties pointillées de chaque courbe indiquent les années antérieures à la généralisation d'EVM au degré considéré.

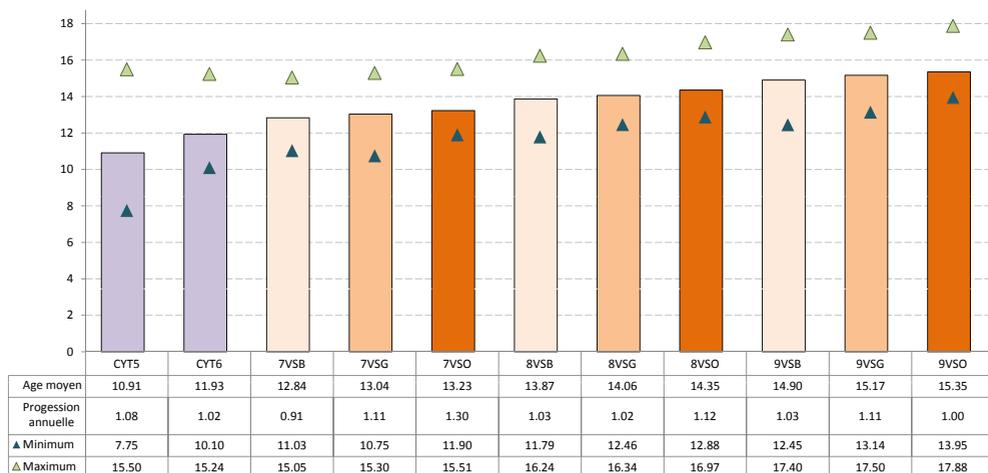
Les redoublements au cycle de transition restent exceptionnels, comme le prévoit l'article 26 LS. La légère hausse constatée en 2008/2009 ne paraît pas significative. En 7<sup>e</sup> année, les redoublements sont assez peu fréquents. Il faut relever qu'il existe, dans ce degré, l'alternative d'une réorientation vers une voie moins exigeante, alternative très rarement utilisée pour les années 8 et 9.

En 8<sup>e</sup> année, les réorientations étant très rares, on observe un pourcentage plus élevé de redoublements. Après une diminution franche entre 2005/2006 et 2007/2008, le pourcentage de redoublements est resté stable en 2008/2009.

En 9<sup>e</sup> année, on observe le taux de redoublements le plus élevé des degrés secondaires, malgré la diminution observée pour 2008/2009. Ceci s'explique par le fait qu'un élève qui n'a pas obtenu son certificat de fin de scolarité a particulièrement intérêt à redoubler la 9<sup>e</sup> pour le réussir, sans quoi son parcours de formation post-obligatoire est sérieusement compromis.

## 2. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

### 2.6 Âge moyen des élèves des degrés secondaires, par degré et filière, année scolaire 2009-2010



Note : la progression annuelle est la différence entre l'âge moyen d'un degré et celui du degré précédent. Pour les trois groupes de 7<sup>e</sup> année, la progression est calculée à partir de la valeur du CYT6.

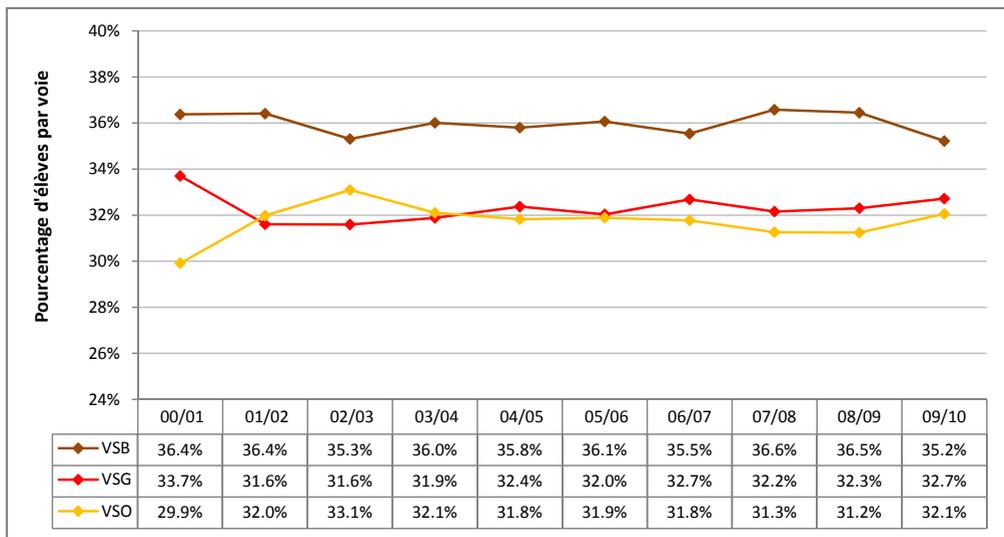
L'âge moyen d'une volée d'élèves, figuré dans le graphique par le bord supérieur de chaque histogramme, permet d'indiquer le retard scolaire, lequel peut avoir de nombreuses causes :

- Le début retardé de l'école obligatoire (marge de manœuvre parentale pour les enfants nés entre le 1er mai et le 30 juin).
- Le redoublement d'un degré antérieur.
- Une réorientation, en fin de 7<sup>e</sup> année, assortie d'un redoublement.
- La prise en charge par l'enseignement spécialisé, suivie d'une réintégration dans l'enseignement obligatoire, mais dans un degré inférieur à ce que l'âge prescrirait.
- L'arrivée d'un autre canton ou pays et la scolarisation dans un degré inférieur à ce que l'âge prescrirait.

La comparaison des trois filières 7-9 montre que dès le CYT, le fait d'avoir un retard scolaire rend plus probable l'orientation vers la VSO. En effet, la progression par année de l'âge moyen des élèves est plus faible en VSB qu'en VSO, la VSG occupant une place intermédiaire. Il est important de noter une exception : l'écart d'âge entre les élèves des degrés 7, 8 et 9 VSO diminue, pour atteindre la valeur 1.0 en 9<sup>e</sup> année. Cela est dû au fait qu'un certain nombre d'élèves VSO quittent l'enseignement obligatoire avant la neuvième année ; ces élèves étant, par définition, en retard dans leur parcours scolaire, leur absence fait chuter la moyenne d'âge des élèves de 9<sup>e</sup> VSO. Ces sorties de l'enseignement obligatoire en 8<sup>e</sup> année, bien que légalement possible dans toutes les filières 7-9, sont presque inexistantes en VSB et VSG. Ces départs précoces, donc bien évidemment sans certificat de fin de scolarité obligatoire, posent un problème particulier, les élèves concernés ayant peu de chances d'accéder par la suite à une formation post-obligatoire.

## 2. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

### 2.7 Pourcentage des élèves par voie en 7<sup>e</sup> année : évolution depuis 2000



Source : DFIRE / Recensement scolaire, DFJC / Lagapes O, Elèves (pour 09/10)

Réf : SCRIS, DGE0

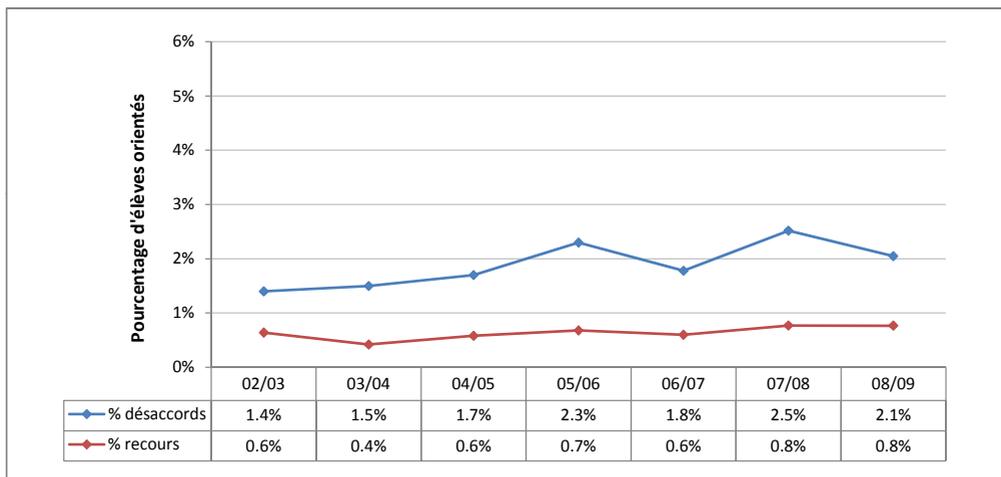
Note : sont exclus de ces taux les élèves qui sont en classe D ou en enseignement spécialisé.

Depuis 2001/2002, le pourcentage d'élèves fréquentant la VSB est toujours sensiblement supérieur à ceux de la VSG et de la VSO. Le fléchissement du pourcentage de VSB observé en 2009/2010 ne nous semble pas explicable. Il s'agit probablement d'une variation fortuite, et non de l'expression d'un changement stable de la répartition des élèves dans les trois voies secondaires.

Les pourcentages d'élèves en VSG et VSO sont proches, stables depuis 2003/2004, et présentent les mêmes tendances de fluctuation depuis 2006/2007. On distingue aussi une légère augmentation des pourcentages d'élèves orientés en VSG et VSO entre 2008/2009 et 2009/2010.

## 2. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

### 2.8 Décisions d'orientation : taux de désaccord des parents, évolution depuis 2003



Source : DFJC / Lagapes O\_URSP, DFJC / Recours

Réf : URSP, DGE0

Le processus d'orientation, codifié dans la Loi scolaire (article 26e LS) et son règlement (articles 28 à 33 RLS), est un moment crucial de la scolarité obligatoire. Il consiste en un total de six prises de position, quatre des enseignants et deux des parents, en alternance. Lorsque parents et enseignants sont d'accord à propos de l'orientation de l'élève, le processus est interrompu. En cas de désaccord persistant, la décision finale revient aux enseignants. Cependant, les parents peuvent interjeter recours contre cette décision.

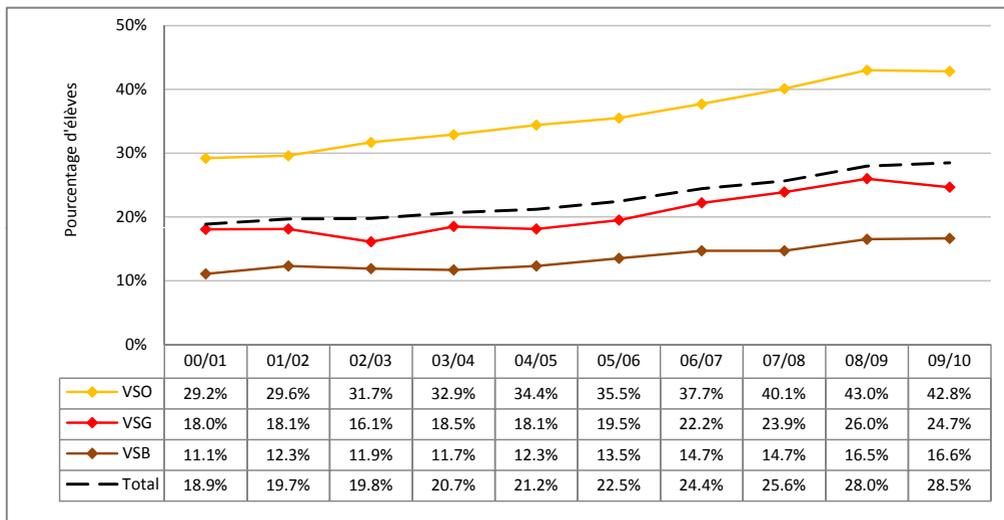
Les valeurs de ce graphique fluctuent très peu, en particulier pour les recours, mais montrent néanmoins de petites fluctuations d'une année à l'autre pour les désaccords.

En 2009, la DGE0 a accepté 7 des 55 recours déposés pour des questions d'orientation, soit 12.7%.

Il est important de noter que ce graphique fait référence à des valeurs officielles, mais que le taux de désaccord réel des parents est certainement plus élevé que ce que montre le graphique. En effet, les parents, s'ils se rangent parfois avec regret aux arguments des enseignants ne sont pas pour autant satisfaits de l'orientation décidée pour leur enfant.

## 2. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

### 2.9 Pourcentage d'élèves allophones par voie en 7<sup>e</sup> année : évolution depuis 2000



Sources : DFIRE / Recensement scolaire, DFJC / Lagapes O\_Elèves (pour 08/10)

Réf : SCRIS, DGEO

Le pourcentage moyen d'élèves allophones dans les trois filières considérées augmente parallèlement à l'augmentation du pourcentage d'allophones dans la population scolaire globale, illustrée par l'indicateur 1.6.

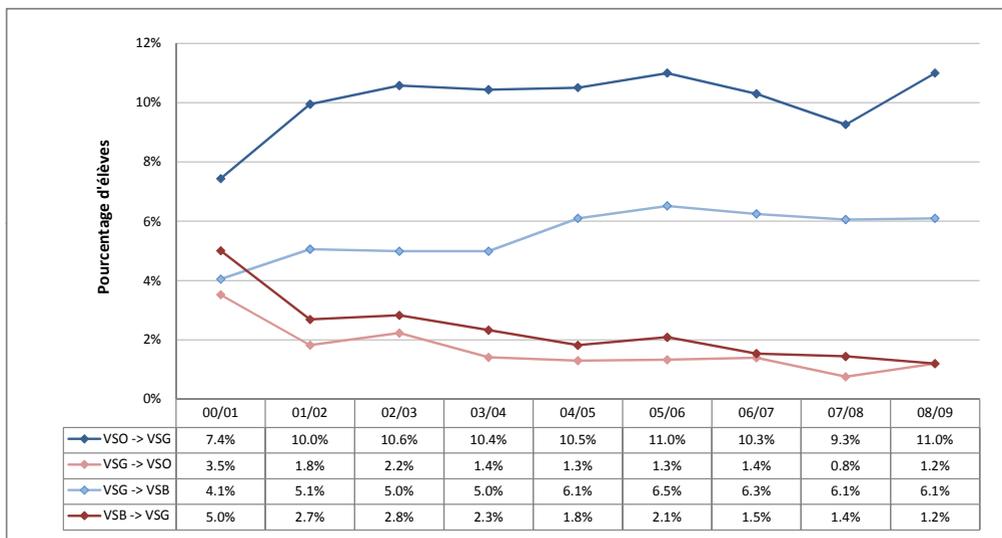
Pour aider ces élèves à s'intégrer dès que possible dans l'enseignement régulier, le département offre des prestations supplémentaires. Les **classes d'accueil** permettent aux élèves de suivre un enseignement intensif de français jusqu'à ce qu'ils soient prêts à fréquenter une classe régulière. Le recours à ces classes est particulièrement fréquent dans les degrés secondaires (87% des élèves des classes d'accueil sont au secondaire).

Pour les degrés primaires, les établissements privilégient des **cours intensifs de français** (CIF, dont 67% des périodes sont données au CIN ou dans les degrés primaires) ; les élèves fréquentent une classe régulière, mais la quittent à certains moments pour une mise à niveau en français. Les enfants étant plus jeunes, on considère qu'une immersion dans une classe francophone leur sera plus bénéfique que la fréquentation d'une classe d'accueil à plein temps. On tente généralement de privilégier des prises en charge courtes et intensives pour que l'élève allophone puisse le plus tôt possible être capable de suivre l'enseignement de la classe régulière.

La différence entre les trois filières est frappante, les élèves allophones – 30% du total des élèves, toutes filières confondues – étant surreprésentés en VSO, sous-représentés en VSG et VSB. Ce constat pose la question de l'adéquation des mesures particulières proposées aux élèves allophones. Le désavantage causé par l'allophonie est manifestement la source de difficultés scolaires, alors même que les classes et groupes d'accueil, ainsi que le CIF, visent à prévenir ce problème.

## 2. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

### 2.10 Taux de réorientations en fin de 7e année : évolution depuis 2000



Sources : DFIRE / Recensement scolaire, DFJC / Lagapes O\_URSP (pour 08/09)

Réf : SCRIS, DGEO

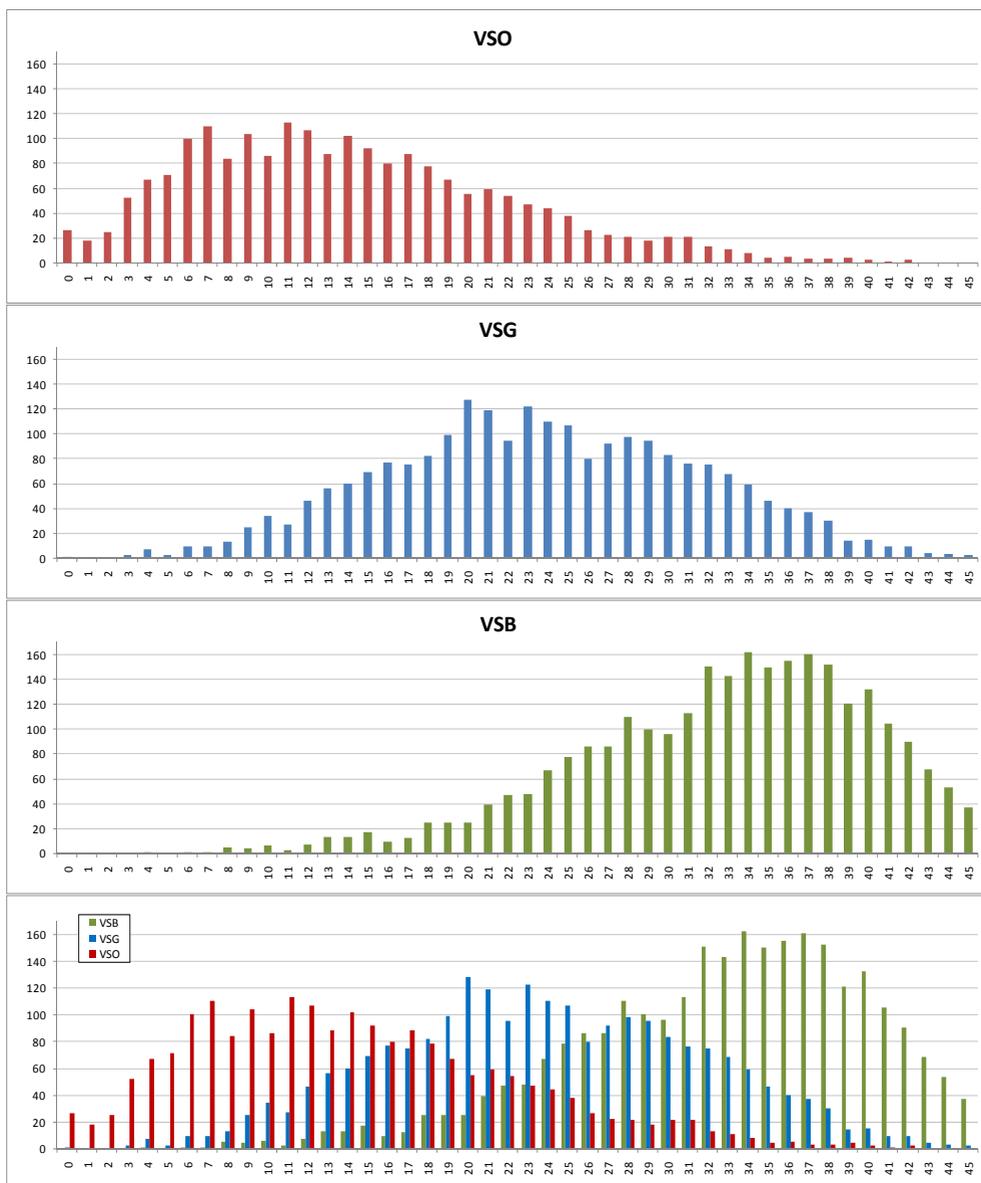
Note : Le pourcentage de réorientations est calculé pour chaque filière ; les pourcentages reportés sont donc relatifs au total des élèves de la filière concernée uniquement. Les pourcentages ne distinguent pas les élèves promus des élèves qui redoublent la 7<sup>e</sup> lors de la réorientation. Les pourcentages d'orientations dans les trois voies à l'issue de la 6<sup>e</sup> année sont présentés dans l'indicateur 2.6.

Les résultats montrent une nette dominance des réorientations vers une voie plus exigeante, en particulier de la voie VSO vers la voie VSG. Cette tendance exprime aussi un rejet spécifique de la VSO. Lorsque les résultats le permettent, cette réorientation est systématiquement demandée, ce qui peut expliquer le fait qu'elle soit plus fréquente que la réorientation VSG vers VSB.

Les réorientations VSB vers VSG ou VSG vers VSO ont régulièrement diminué entre 2000/2001 et 2007/2008 pour se stabiliser, peut-être temporairement, en 2008/2009.

## 2. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

### 2.11 Distribution des points obtenus aux épreuves cantonales de référence de 8<sup>e</sup> année en mathématiques, par filière, printemps 2009



Note : la « note » a été calculée par addition des points obtenus à l'épreuve de français et de ceux obtenus à l'épreuve de mathématiques. Les résultats obtenus par des élèves VSO sont en bleu, ceux des VSG en vert, et ceux des VSB en rouge.

## **2. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT**

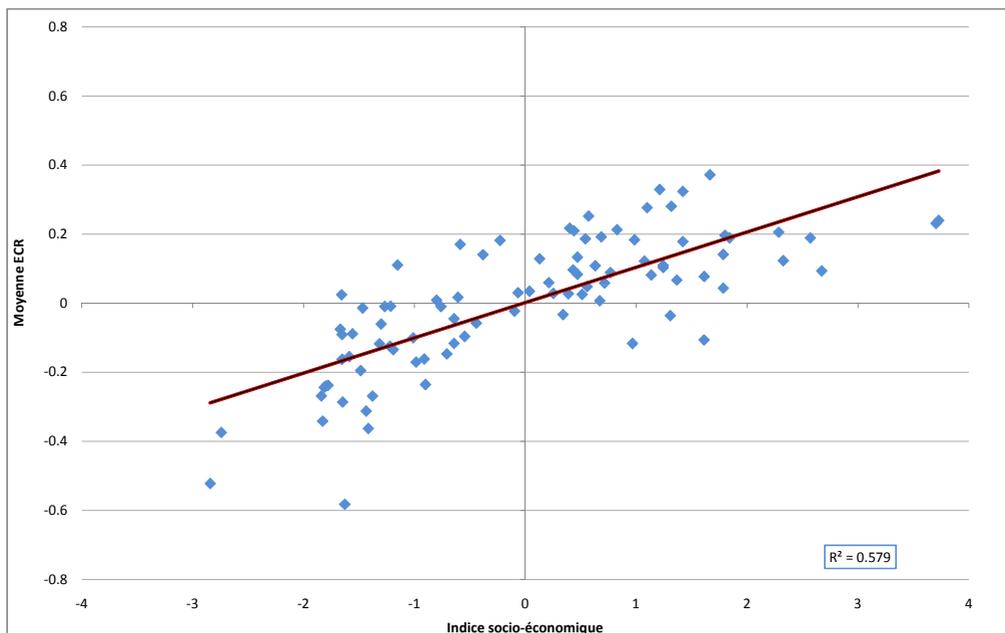
---

Les élèves de VSB, VSG et VSO ont obtenu, en moyenne, des résultats très différents aux épreuves cantonales de référence. Les moyennes obtenues sont de 14.1 pour les VSO, 23.7 pour les VSG et 32.7 pour les VSB, ce qui correspond à un effet statistique très important, d'autant plus que les effectifs des élèves sont considérables.

Néanmoins, une analyse détaillée des distributions montre un important recouvrement entre les élèves des différentes filières. Pour 82% des résultats totaux possibles, on trouve au moins un élève de chaque filière ; pour 13% des résultats totaux, on trouve des élèves de deux filières, alors que 2% des résultats totaux sont spécifiques d'une seule filière. A titre d'exemples, seuls des élèves de VSO ont obtenu un total de 0 points, alors que des élèves de VSB et de VSG ont obtenu 44 points, tandis qu'à 23 points, on trouve à la fois des élèves de VSB, de VSG et de VSO.

## 2. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

### 2.12 Résultats moyens obtenus par les établissements DGEO aux ECR (2006-2009) en fonction de leur statut socio-économique



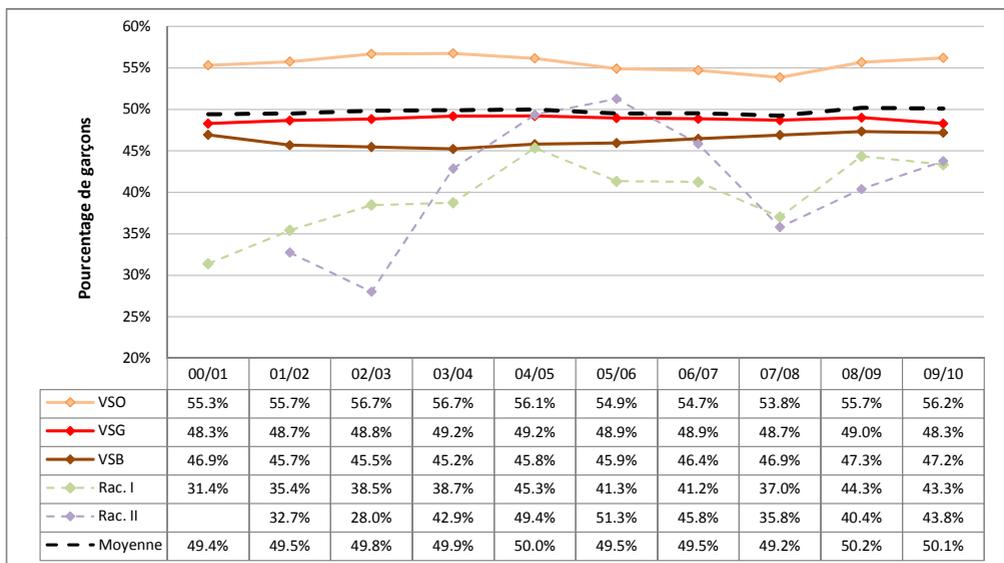
Note : chaque point sur le graphique représente un établissement. Les noms d'établissements ne sont pas précisés afin d'éviter de porter atteinte à l'image des établissements scolarisant les populations les plus défavorisées. Pour les ECR, les moyennes ont été calculées par agrégation des résultats obtenus pour les années scolaires 2006/2007, 2007/2008 et 2008/2009.

Les résultats obtenus aux ECR par les établissements sont clairement corrélés avec leur statut socio-économique, lequel explique presque 60% des différences constatées. Néanmoins, pour un statut socio-économique égal, on trouve des résultats moyens très différents aux épreuves, ce qui montre qu'il n'y a pas de fatalité pour la réussite scolaire des élèves, même dans des établissements théoriquement défavorisés.

Le département a octroyé une modeste allocation complémentaire aux établissements scolarisant les populations les plus défavorisées pour promouvoir une meilleure équité entre les établissements. Les bénéficiaires de ce complément ont développé des projets visant à améliorer les résultats de l'ensemble des élèves, et donc la moyenne d'établissement. Les mesures décidées pour ce faire sont strictement de leur ressort, car les acteurs locaux sont de loin les mieux placés pour savoir comment il convient d'utiliser ces ressources supplémentaires.

## 2. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

### 2.13 Pourcentage de garçons par voie 7-9 : évolution depuis 2000



Source : DFIRE / Recensement scolaire 180, DFJC / Lagapes O\_Elèves (pour 09/10)

Ref : SCRIS, DGEO

Note : Les valeurs des cycles enfantin, primaire et de transition, dans lesquels il n'y a pas de filières, ne sont pas représentées.

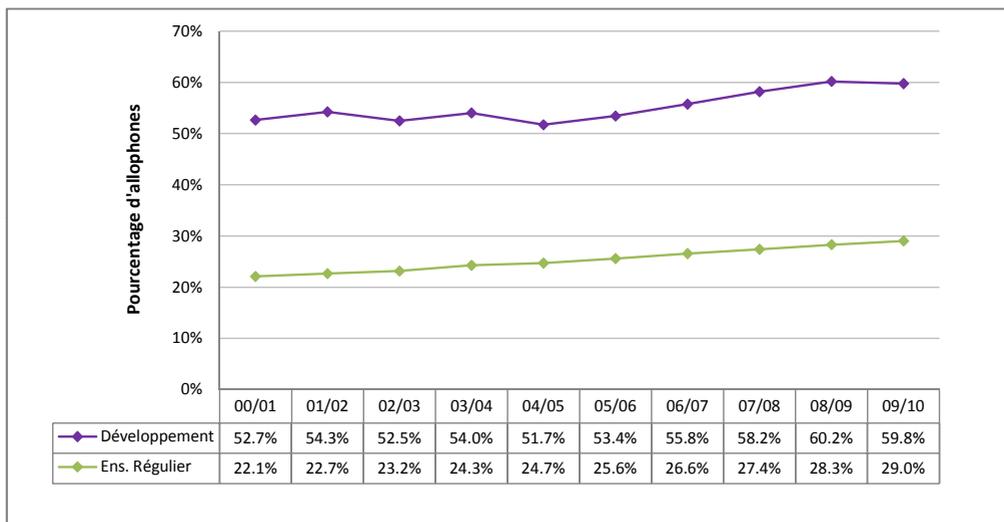
On constate que les garçons sont légèrement plus représentés en VSO qu'en VSG, et en VSG qu'en VSB.

En ce qui concerne les classes de raccordement, les pourcentages de garçons varient beaucoup d'une année à l'autre, probablement en raison des petits effectifs concernés. Les différences liées au genre quant à l'orientation en 6e année, qui montrent que les filles vont plus fréquemment dans les filières les plus exigeantes, sont connues, et analysées de manière relativement approfondie dans un rapport de l'URSP consacré à ce moment particulier du parcours scolaire<sup>4</sup>.

4. Leutwyler (2006). *Analyse du Processus d'orientation au Cycle de Transition. Années 2003 à 2005*. Lausanne : URSP.

## 2. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

### 2.14 Pourcentage d'élèves allophones en classe régulière et en classe de développement : évolution depuis 2000



Source : DFIRE / Recensement scolaire 180, DFJC / Lagapes O, élèves (pour 09/10)

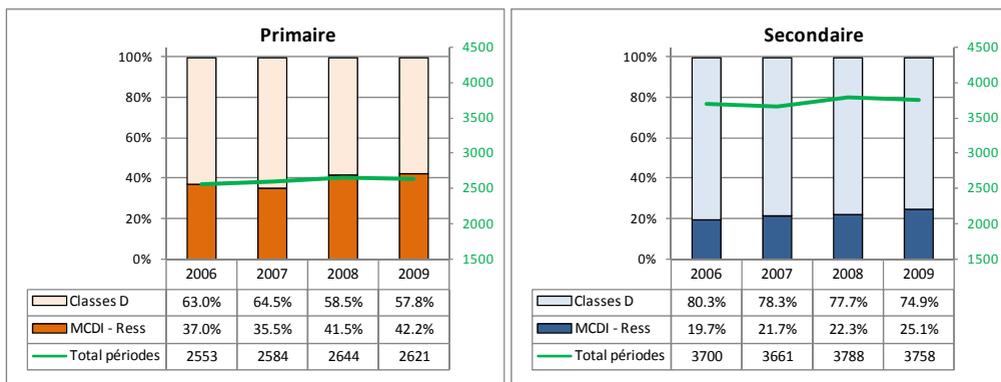
Réf : SCRIS, DGEO

Note : Les élèves des classes d'accueil étant allophones par définition, le pourcentage est égal à 100%, ces classes n'apparaissent donc pas dans la figure ci-dessus.

Les classes de développement sont des classes à petits effectifs, tenues par des enseignants spécialisés. Elles sont destinées à des élèves en difficulté, mais ne justifiant pas une prise en charge dans l'enseignement spécialisé. Dans ces classes, la proportion d'élèves de langue maternelle étrangère est deux fois plus élevée que dans l'ensemble de l'école régulière et augmente depuis 2004/2005. On observe en 2009/2010 un léger fléchissement dans le pourcentage d'élèves allophones en classes de développement, alors qu'on ne peut observer le même phénomène au sein des classes régulières.

## 2. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

### 2.15 Répartition des périodes assurées par des enseignants de classes de développement entre élèves des classes D et élèves des classes régulières



Note : les prestations de Classe D sont en couleur claire, les prestations aux élèves de l'enseignement régulier sont en sombre. Leur pourcentage respectif se lit sur l'axe de gauche. Les courbes vertes représentent le nombre total de périodes assurées par des enseignants des classes de développement et se lisent sur l'axe de droite.

Les prestations fournies aux élèves par des enseignants de classe de développement sont de trois types :

- La classe de développement, fréquentée à plein temps.
- Le lieu ressources, fréquenté à temps partiel par des élèves qui sont intégrés par ailleurs dans une classe régulière.
- Les périodes MCDI données sous forme d'appui à des élèves de classe régulière.

L'étude de cet indicateur montre la différence entre les degrés primaires et secondaires quant à l'utilisation des prestations fournies en classe de développement d'une part, en lieux ressources ou par des maîtres de classe de développement itinérants (MCDI) d'autre part.

Au primaire, on constate un pourcentage de 42% de prestations aux élèves des classes régulières, contre 58% en classes de développement. Au secondaire, le pourcentage de prestations en classes régulières est notablement plus faible, avec une valeur, pour 2009/2010 de 25%.

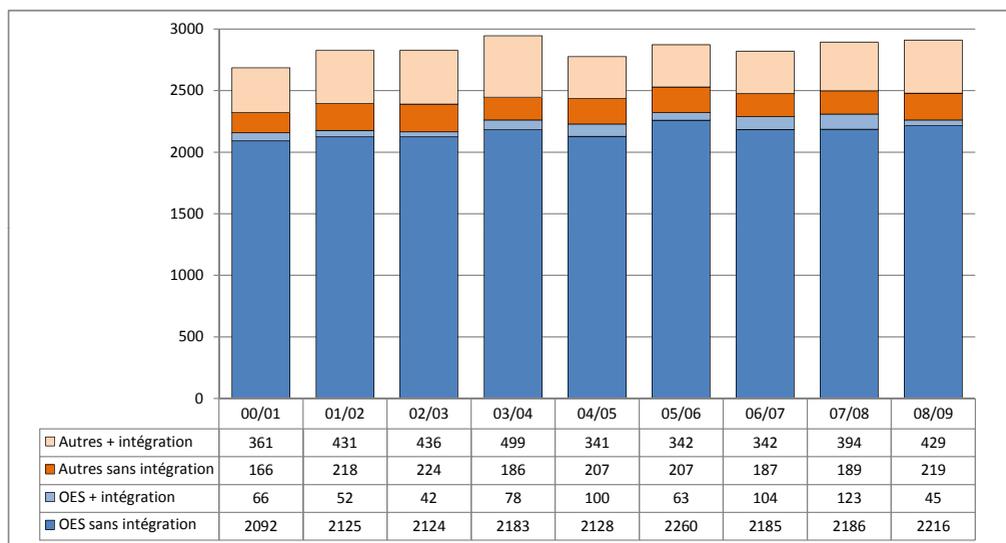
L'évolution de ces prestations au cours des quatre dernières années montre un léger accroissement des prestations données aux élèves de classes régulières (MCDI et classes ressources), aux dépens des classes de développement, que les élèves fréquentent à plein temps. Il s'agit réellement d'un transfert de ressources puisque les prestations sont octroyées dans le cadre d'une enveloppe pédagogique dont les modalités d'attribution n'ont pas changé depuis sa mise en place. Le nombre total de périodes données aux élèves sous forme d'enseignement en classe de développement, de MCDI ou de classes ressources n'a pratiquement pas varié au cours des quatre dernières années.

## 2. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

L'augmentation des prestations données dans le cadre des classes régulières montre les premiers effets d'une démarche d'intégration, puisqu'on propose plus de soutien aux élèves fréquentant les classes régulières, aux dépens des orientations vers une classe de développement à plein temps.

Cette inflexion correspond aux objectifs d'intégration des élèves en difficulté poursuivis lors de la mise en place de la RPT dans le canton de Vaud.

### 2.16 Nombre d'élèves bénéficiant de prestations de l'enseignement spécialisé, évolution depuis 2000



Source : DFIRE / Recensement scolaire 180, DFIN / Recensement scolaire 182 (enseignement spécialisé)

Réf : SCRIS, DGEO, SESAF

Note : Anciennement nommées classes de langage, classes d'intégration et classes d'enseignement spécialisé, les classes officielles de l'enseignement spécialisé (OES) se situent dans les établissements scolaires ou dans les écoles de l'enseignement spécialisé.

Dans 70% des cas, les élèves bénéficiant de prestations de l'enseignement spécialisé suivent leur scolarité dans des classes officielles de l'enseignement spécialisé, sans faire l'objet d'une mesure d'intégration dans une classe régulière.

Parallèlement, les élèves bénéficiant d'une mesure d'intégration dans une classe régulière représentent, selon les années, 14% à 20% des bénéficiaires de prestations de l'enseignement spécialisé.

Le SESAF poursuit ses efforts pour apporter à l'école régulière des moyens supplémentaires destinés à mieux répondre aux besoins des élèves en grande difficulté. Ces moyens n'apparaissent pas pour l'instant dans le tableau ci-dessus.

## 2. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

---

### Synthèse des indicateurs d'organisation et de fonctionnement

#### Taille des classes

La répartition des élèves de l'établissement au sein des diverses classes est une des tâches les plus importantes de la direction. Cette opération est conduite avant chaque rentrée et conditionne le déroulement de toute l'année scolaire sans que la direction puisse la modifier après la rentrée, si ce n'est marginalement.

L'organisation des classes est de fait soumise à un grand nombre de contraintes, parmi lesquelles on peut relever :

- L'effectif total de la volée d'élèves.
- Les contraintes organisationnelles liées aux bâtiments mis à la disposition de l'établissement : nombre, emplacement et taille des locaux scolaires disponibles.
- Les contraintes liées au domicile des élèves, lesquelles peuvent être accrues en cas de transport. Par exemple, la direction devra éviter si possible de déplacer de très jeunes élèves, même si cela serait souhaitable pour l'équilibrage des effectifs de classe entre deux sites.
- La composition précise des classes, notamment lors de l'intégration d'un élève de l'enseignement spécialisé. Dans ce cas, la direction sera généralement attentive à offrir si possible à l'enseignant un effectif de classe réduit.
- La présence ou l'absence de classes multiâges dans les degrés primaires, qui peut découler d'une décision de l'établissement ou de nécessités d'équilibrage des effectifs.

Les indicateurs portant sur la taille des classes par cycle et voie (2.1 et 2.2) montrent que les moyennes cantonales obéissent à la volonté du législateur : entre 19.0 et 20.0 pour le CIN, le CYP et le CYT, 20.0 et 21.0 pour les VSG, 22.0 et 23.0 pour les VSB et enfin 15.0 et 16.0 pour les VSO. Au sein des classes CIN, CYP et CYT, qui obéissent aux mêmes prescriptions réglementaires, on constate que les effectifs moyens augmentent avec l'âge des élèves.

Il faut néanmoins signaler qu'en raison des nombreuses contraintes qui pèsent sur la constitution des classes, il existe chaque année un nombre marginal de classes dépassant les effectifs réglementaires. Cas échéant, les directions mettent en place des mesures nécessaires telles qu'assistantat ou dédoublement. Afin de garantir le caractère exceptionnel de ces situations, le département porte une attention particulière aux effectifs de classes à chaque rentrée.

Le système scolaire vaudois propose des prestations spécifiques aux élèves à besoins particuliers. Ces prestations sont dispensées à des petits groupes d'élèves, voire parfois individuellement.

Pour prendre en compte ces ressources disponibles en plus des ressources affectées à l'enseignement régulier en classe, on peut calculer le taux d'encadrement, à savoir le nombre d'élèves par poste d'enseignant (ETP). Ce calcul – non illustré dans ce document – montre une très grande stabilité pour les dix dernières années, tant au primaire qu'au secondaire. En comparaison intercantonale, le taux d'enca-

## 2. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

---

drement du canton de Vaud est de 15.1 élèves par ETP enseignant dans les écoles publiques au primaire et de 11.8 au secondaire. Ces valeurs sont très proches des moyennes suisses, tant au primaire (14.9) qu'au secondaire (12.3). En comparaison internationale, la Suisse se situe un peu au-dessous des moyennes des pays de l'OCDE (16.0, respectivement 13.2).

### Allophonie

L'enseignement obligatoire vaudois scolarise 30% d'élèves dont la langue maternelle n'est pas le français. Il n'est pas possible, avec les informations dont nous disposons, de distinguer les élèves migrants selon qu'ils sont de première ou de deuxième génération.

Offrir une prise en charge équitable à ces élèves, et leur permettre d'exprimer pleinement leurs compétences est un défi pour notre système scolaire. Pour aider ces élèves à s'intégrer dès que possible dans l'enseignement régulier, le département offre des prestations supplémentaires : les classes (ou groupes) d'accueil et les cours intensifs de français (CIF), décrits en détail à la page 23 du présent document.

Les indicateurs portant sur les élèves francophones et allophones montrent clairement que, malgré les actions mises en œuvre par le département, les élèves allophones voient leur parcours scolaire préterité par comparaison aux élèves francophones. Plusieurs facteurs peuvent contribuer à expliquer les difficultés rencontrées par les élèves allophones.

Les élèves allophones cumulent souvent une langue maternelle étrangère avec une culture d'origine différente de la culture suisse ; leurs parents ont parfois des difficultés à comprendre les enjeux de notre système scolaire, et donc à suivre le parcours de leur enfant. Pour favoriser l'intégration des élèves étrangers, plusieurs établissements encouragent les échanges culturels par des animations particulières. On peut, par exemple, inviter des parents à venir parler de l'histoire de leur pays aux élèves de la classe, ou organiser des rencontres entre tous les parents d'élèves de l'établissement. Cette manière de renforcer le contact avec l'école peut aider les parents à se familiariser avec son fonctionnement, et avoir moins de réticences ou de difficultés par la suite à nouer des contacts avec les enseignants.

Il est également possible de recourir aux cours de Langue et Culture d'Origine (LCO), généralement organisés par les ambassades de pays dont un grand nombre de ressortissants sont établis dans notre canton, ou par les associations d'immigrés venant d'un pays donné. Ces cours LCO permettent aux élèves de bien maîtriser leur langue maternelle, ce qui, la recherche l'a montré, favorise l'acquisition de la langue du pays d'accueil. Les enseignements LCO sont aussi bénéfiques aux élèves car ils leur permettent de retrouver une bonne estime de soi par la valorisation de leur culture d'origine. Par ailleurs, les programmes et plans d'études du pays d'origine sont respectés, et en cas de retour dans leur pays, les élèves auront moins de difficultés d'adaptation au contexte scolaire local.

Il faut également relever que les élèves allophones sont majoritairement issus de milieux socio-économiques défavorisés, et que leurs parents ont souvent un bas ni-

## 2. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

---

veau de formation. La recherche a largement démontré que le niveau socio-économique et le niveau de formation des parents sont souvent reliés à des difficultés scolaires chez les élèves. Sur cette base, le pourcentage d'élèves allophones a d'ailleurs été pris en compte dans le calcul d'un indice de niveau socio-économique des établissements de la scolarité obligatoire, indice qui a été utilisé pour déterminer les établissements bénéficiaires d'un complément de ressources à des fins d'équité. Ce projet pourrait permettre aux établissements de corriger en partie les inégalités sociales, et cela devrait logiquement profiter aux élèves allophones.

Il faut relever que la langue maternelle spécifique est à considérer dans la prédiction de difficultés éventuelles chez un élève allophone. Comme le montre l'indicateur 3.2, les élèves de langue maternelle allemande ou anglaise ne sont pas du tout surreprésentés en VSO ; c'est même plutôt l'inverse qu'on observe.

### Orientation et filières 7-9

Le processus d'orientation, codifié dans la Loi scolaire (article 26e LS) et son règlement (articles 28 à 33 RLS), est un moment crucial de la scolarité obligatoire, décrit en détails à la page 22 du présent document.

Les trois voies 7-9 sont conçues pour remplir des objectifs différents à la fin de la scolarité obligatoire. La voie secondaire baccalauréat (VSB) prépare les élèves pour l'école de maturité du gymnase ; la voie secondaire générale (VSG) prépare l'entrée en apprentissage ou à l'école de culture générale et de commerce du gymnase ; la voie secondaire à option (VSO) prépare principalement à l'entrée en apprentissage (articles 36 à 39 LS).

Dans les faits, les élèves de VSO et, dans une moindre mesure, de VSG peuvent avoir des difficultés à trouver un débouché de formation à la fin de leur scolarité obligatoire.

À la fin de la 7<sup>e</sup> année, la Loi scolaire prévoit la possibilité, pour les élèves, d'un passage vers une filière scolairement plus exigeante ou moins exigeante. À la fin de la 8<sup>e</sup> année, malheureusement, seule la réorientation vers une filière moins exigeante est possible.

Pour être réorienté vers une filière plus exigeante, il faut qu'un élève soit promu avec un total de 15 points au moins dans les évaluations de français, mathématiques et d'une langue étrangère. Les parents doivent en faire la demande.

Une réorientation vers une voie moins exigeante est de la compétence de la conférence des maîtres de l'établissement. Cette décision est prise quand l'élève non promu ne peut bénéficier d'un redoublement. Le conseil de classe préavise et l'avis de l'élève et de ses parents est sollicité.

En fin de 7<sup>e</sup> année, comme le montre l'indicateur 2.10, les réorientations vers une voie plus exigeante ne sont pas du tout exceptionnelles, puisqu'elles concernent, pour la dernière année considérée, 11% des élèves de VSO et 6% de ceux de VSG. Les réorientations VSO-VSG sont plus nombreuses que les réorientations VSG-VSB.

Ce constat nous amène à penser qu'il est très probable, à un âge charnière du développement intellectuel, que les élèves aient diversement progressé dans leurs apprentissages durant la 7<sup>e</sup> année, ou après, justifiant ainsi parfois un changement

## 2. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

---

de filière.

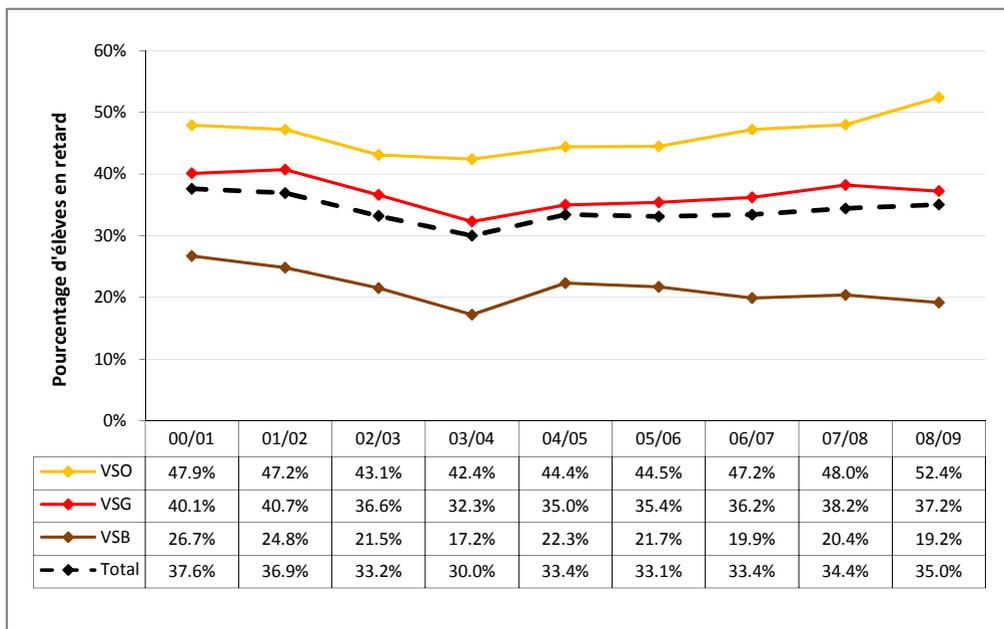
Les réorientations vers une voie scolairement moins exigeante sont beaucoup moins fréquentes. Pour la dernière année considérée, elles concernent 1.2% des élèves de chaque filière. Les réorientations de la VSB à la VSG sont la plupart du temps un peu plus nombreuses que les réorientations VSG-VSO. Néanmoins, les différences observées sont faibles, contrairement au cas des réorientations vers une voie plus scolairement exigeante. En effet, les réorientations VSO-VSG sont particulièrement fréquentes alors qu'à l'inverse les réorientations VSG-VSO particulièrement rares. Ceci illustre la tendance des enseignants à favoriser la VSG par rapport à la VSO quand les résultats des élèves le permettent. Ce phénomène est beaucoup moins marqué quand on étudie les mouvements entre la VSG et la VSB.

Les épreuves cantonales de référence de 8<sup>e</sup> année se situent après la possibilité de réorientation prévue en 7<sup>e</sup> année. Le très important recouvrement des résultats des élèves des trois filières à ces ECR suggère que ni les orientations en fin de 6<sup>e</sup> année, ni les réorientations de 7<sup>e</sup> année n'ont résolu pour chacun la question de la présence dans la bonne filière. En effet, 29% des élèves environ pourraient être, si on considère uniquement leurs ECR, dans une filière autre que celle qu'ils fréquentent.

On peut faire l'hypothèse que le recouvrement des voies diminuerait avec la prise en compte d'un plus grand nombre de disciplines. Néanmoins, au sein d'une seule discipline, les différences individuelles entre élèves sont considérables, même au sein d'une seule filière.

### 3. RESULTATS

#### 3.1 Pourcentage d'élèves de 9<sup>e</sup> année ayant plus de 15 ans : évolution depuis 2000



Source : DFIRE / Recensement scolaire 180

Réf : SCRIS, DGE0

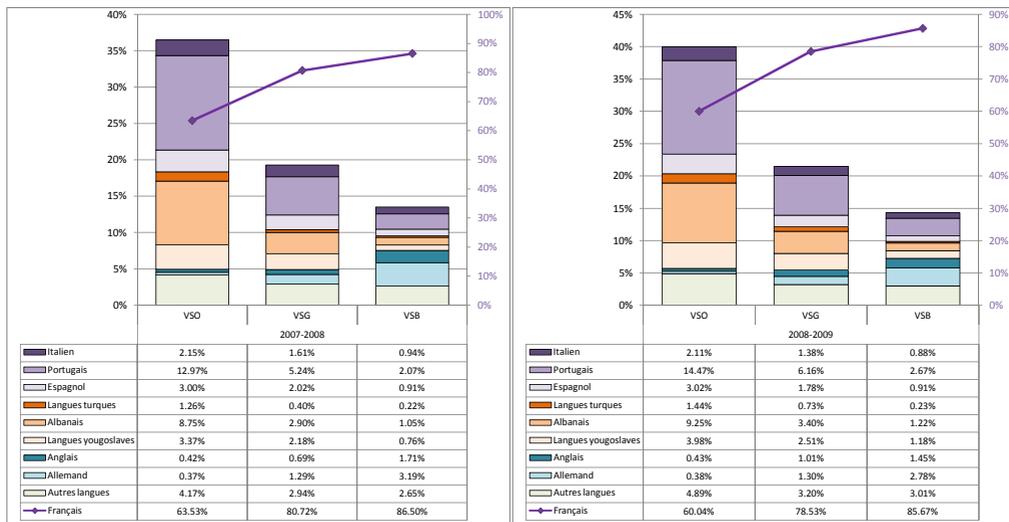
Note : Ces chiffres n'intègrent pas les élèves qui, en fin d'obligation scolaire, auraient quitté l'enseignement obligatoire avant leur 9<sup>e</sup> année.

De manière générale, on observe une augmentation légère mais régulière depuis 2005/2006. Les élèves qui accusent un retard dans leur parcours scolaire au début de la neuvième année sont plus nombreux en VSO qu'en VSB, la VSG présentant une situation intermédiaire. Selon les valeurs moyennes et toutes voies confondues, un peu plus d'un tiers des élèves finissent leur scolarité en retard.

Il faut relever qu'en VSB et VSG, certains des retards observés sont dus à une réorientation à la fin de la septième année. L'étanchéité des filières et leurs exigences différentes font que la réorientation est presque automatiquement assortie d'un redoublement ; ces redoublements s'ajoutent à ceux décrits dans l'indicateur 2.5.

## 3. RESULTATS

### 3.2 Répartition des élèves de 9<sup>e</sup> année par filière et par langue maternelle, évolution entre 2007/2008 et 2008/2009



Source : DFIRE / Recensement scolaire 180

Réf: SCRIS, DGE0

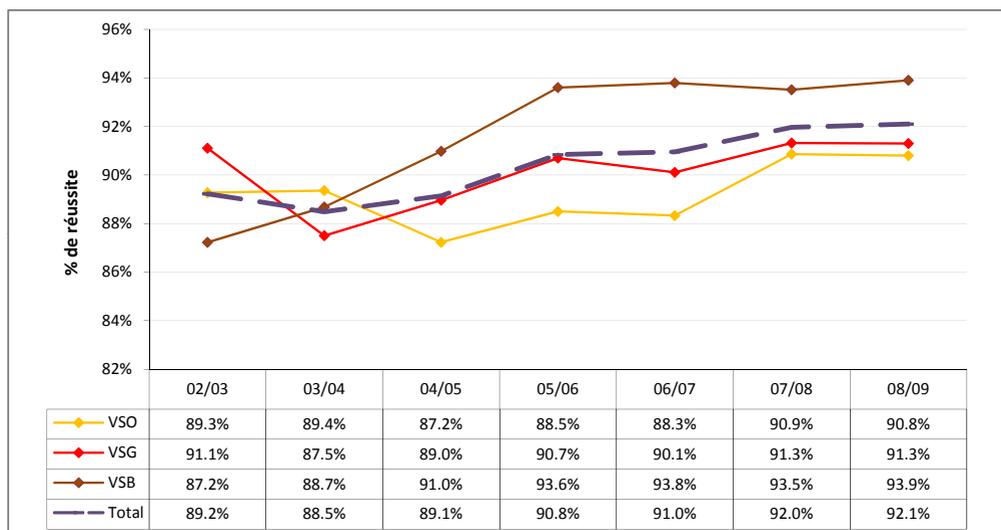
La répartition des élèves par langue maternelle diffère beaucoup d'une filière à une autre. On constate que pour la majorité des langues présentées dans cet indicateur, le pourcentage d'élèves allophones est d'autant plus élevé que la filière prise en compte est scolairement moins exigeante. Ce n'est par contre pas le cas des élèves parlant anglais ou allemand. Ils représentent respectivement 1.7% et 1.8% du total des élèves de l'enseignement obligatoire. En 9<sup>e</sup> année, en 2008/2009, ils représentaient moins de 0.5% des élèves VSO, un peu plus de 1.0% des élèves VSG et environ 3.0% des élèves VSB.

Ce cas particulier illustre l'importance de facteurs culturels et socio-économiques sur le devenir des élèves allophones. En effet, les élèves germanophones sont, pour les deux années scolaires considérées, suisses à 88%, et n'ont donc aucun problème d'intégration culturelle dans notre canton. Il en est généralement de même pour les élèves anglophones, le plus souvent britanniques ou nord-américains. Par ailleurs, les parents des élèves de langue maternelle anglaise, de même que beaucoup de Suisses provenant d'autres cantons, ont souvent un niveau de formation tertiaire et un niveau socio-économique élevé.

La comparaison des deux années ne montre aucune évolution notable dans la répartition des élèves par langue maternelle.

### 3. RESULTATS

#### 3.3 Pourcentage de réussite au certificat de 9<sup>e</sup> année par voie : évolution depuis 2003



Source : DFJC / Lagapes O\_URSP

Réf : URSP, DGEO

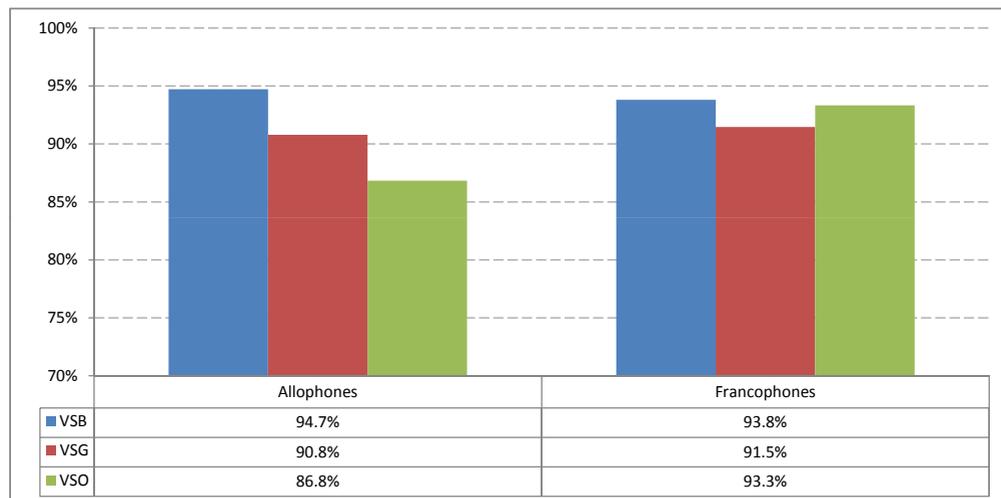
Note : Le pourcentage d'élèves obtenant leur certificat à la fin de la 9<sup>e</sup> année a été calculé depuis l'année scolaire 2002/2003, les données n'étant pas disponibles pour les années antérieures.

L'information marquante de ce graphique est que pour la deuxième année consécutive, le pourcentage de réussite pour les trois voies dépasse 90%.

Cet indicateur est important pour les débouchés de l'enseignement obligatoire, dans le sens où il suggère une diminution des fins de scolarités sans certificat.

### 3. RESULTATS

#### 3.4 : Pourcentage de réussite au certificat de 9<sup>e</sup> année, par statut linguistique, 2008-2009



Source : DFJC / Lagapes O\_URSP

Réf : URSP, DGEO

La réussite au certificat de fin de 9<sup>e</sup> année varie, on le sait, en fonction de la filière fréquentée (cf. indicateur 3.3). Cet indicateur montre que le statut d'allophone ou de francophone influence différemment la réussite en fonction de la filière. En effet, les allophones réussissent moins bien que les francophones le certificat VSO. Ce constat n'est pas vérifié pour les certificats VSG et VSB : les légères différences observées entre allophones et francophones pour chacune de ces deux filières ne sont pas statistiquement significatives ( $p=0.28$ ,  $p=0.59$ , respectivement).

### 3. RESULTATS

---

#### Synthèse des indicateurs de résultats

Conformément aux objectifs d'efficacité et d'équité fixés depuis plusieurs années, le département attache une très grande importance à ce que chaque élève quitte l'enseignement obligatoire en ayant obtenu le certificat de la scolarité obligatoire, lequel atteste l'atteinte des objectifs du plan d'étude.

Pour un certain nombre des élèves, cet objectif impose de fait une prolongation du parcours scolaire au-delà de l'âge théorique de 16 ans. Comme le montrent les indicateurs 2.6 et 3.1, cela concerne les élèves de 9e qui accusaient au moins un an de retard durant l'année scolaire 2008/2009, soit globalement 35% de la volée. Cette réalité concerne plus particulièrement la VSO avec plus de 50% des élèves de 9e année.

Les élèves ayant en principe terminé leur scolarité obligatoire « peuvent être autorisés par la conférence des maîtres à poursuivre leur scolarité pendant une année ou deux, exceptionnellement plus, à condition que leur application, leur comportement et leur assiduité aient été jugés satisfaisants. » (article 44 RLS). L'école obligatoire est donc libre d'autoriser les élèves à continuer leur scolarité jusqu'à obtention du certificat. Les refus de prolongation de scolarité existent, même à l'issue de la 8<sup>e</sup> année, mais sont cependant très rares.

Les pourcentages de réussite, par filière, au certificat de 9<sup>e</sup> année, sont d'autant plus élevés que la filière fréquentée est scolairement plus exigeante, mais supérieure à 90% des élèves dans les trois filières, ce qui est réjouissant. Néanmoins, en 2009, ce sont tout de même près de 600 élèves qui ont échoué au certificat de fin de scolarité obligatoire.

La comparaison des élèves allophones et francophones, par filière, est particulièrement intéressante, puisqu'on observe que les différences de taux de réussite entre francophones et allophones se manifestent seulement en VSO. Les résultats sont tout à fait semblables en VSG et en VSB.

Ce constat montre que, malgré le surplus d'attention dont ils bénéficient en VSO du fait des effectifs de classe plus bas caractéristiques de cette voie, les élèves allophones n'arrivent pas à atteindre le taux de réussite des francophones, alors qu'ils y parviennent en VSG et en VSB.

# METHODOLOGIE UTILISÉE

---

## Informations méthodologiques

Les données utilisées pour la construction des indicateurs proviennent de diverses sources :

- Fichiers de données de la DGEO, consolidés sur la base des informations transmises par les établissements chaque année au mois de juillet et au mois d'octobre (LAGAPES).
- Base de données PISE, du SCRIS.
- Données obtenues de l'Office fédéral de la statistique, par l'intermédiaire du SCRIS.

En raison de cette diversité des sources de données, les années prises en compte pour les différents indicateurs varient.

## Effectifs d'élèves

Le département a utilisé la base de données PISE pour les années scolaires 2000/2001 à 2008/2009. Les données de 2009/2010 n'étant pas encore disponibles dans cette source, elles viennent des fichiers de données transmis par les établissements le 1er octobre 2009. La dernière année disponible est donc 2009/2010.

L'indicateur **1.4** (pourcentage d'élèves scolarisés dans le privé) s'arrête à l'année scolaire 2007/2008, les données pour 2008/2009 n'étant pas encore disponibles auprès de l'Office fédéral de la statistique.

## Organisation et fonctionnement

Le département a utilisé la base de données PISE pour la majorité des indicateurs présentés dans cette partie. Quand des informations sur l'année 2009/2010 sont présentées, elles proviennent des fichiers transmis le 1er octobre.

L'indicateur **2.12** (prestations de type «classe de développement») a été construit sur la base des informations de la répartition de l'enseignement rapatriées par la DGEO au 1er octobre.

L'indicateur **2.13** (nombre d'élèves bénéficiant de prestations de l'enseignement spécialisé) a été construit par consultation de la base de données PISE de l'enseignement spécialisé.

Le département a utilisé, selon les cas, la base de données PISE ou les fichiers DGEO jusqu'à la fin de l'année 2007/2008. En ce qui concerne les décisions de fin d'année de juin 2009, nous avons utilisé les fichiers DGEO rapatriés le 15 juillet 2009. La dernière année scolaire disponible est donc 2008/2009 (décisions du mois de juin 2009).

L'indicateur **2.7** (décisions d'orientation, désaccords et recours) remonte à l'année scolaire 2002/2003, première année pour laquelle les données sont disponibles.

## LISTE DES ABRÉVIATIONS

---

### Cycles et degrés scolaires :

CIN	Cycle initial (école enfantine)
CYP1	Premier cycle primaire
CYP2	Deuxième cycle primaire
CYT	Cycle de transition
VSO	Voie secondaire à options
VSG	Voie secondaire générale
VSB	Voie secondaire baccalauréat
Racc I	Raccordement 1 (VSO ↦ VSG)
Racc II	Raccordement 2 (VSG ↦ VSB)
ACC	Accueil (classes)
DEP	Développement primaire
DES	Développement secondaire
OES	Classes officielles de l'enseignement spécialisé

### Autres abréviations :

CIF	Cours intensifs de français
CSRE	Centre Suisse de coordination pour la recherche en éducation
ECR	Epreuves cantonales de référence
ETP	Equivalent temps plein
FORJAD	Formation pour jeunes adultes en difficulté
LCO	Langue et culture d'origine
LS / RLS	Loi scolaire / Règlement de la loi scolaire
MATAS	Modules d'activités temporaires et alternatives à la scolarité
MCDI	Maître de classe de développement itinérant
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
OPTI	Office de perfectionnement scolaire, de transition et d'insertion
PDCn	Plan directeur cantonal
PPLS	Psychologues, psychomotriciens et logopédistes scolaires
RI	Revenu d'insertion
RPT	Réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la confédération et les cantons
SCRIS	Service cantonal d'information et de recherche statistiques
URSP	Unité de recherche en pilotage des systèmes pédagogiques

# LA FORMATION DANS LE CANTON DE VAUD

